

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Auvergne – Rhône - Alpes	Patricia ROUSSET patricia.rousset@developpement-durable.gouv.fr	Xavier BIROT-COLOMB (LPO AuRA) xavier.biro-colomb@lpo.fr et Mélanie AZNAR (GMA) m.aznar@mammiferes.org
Bourgogne – Franche - Comté	Sarah PIERRE sarah.pierre@developpement-durable.gouv.fr	Co-pilotage : Damien LERAT (SHNA) shna.damien@orange.fr et Ondine DUPUIS (LPO FC) ondine.dupuis@lpo.fr
Bretagne	Elise CARNET elise.carnet@developpement-durable.gouv.fr	Meggane RAMOS (GMB) meggane.ramos@gmb.bzh
Centre-Val de Loire	Ségolène FAUST segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr	Paul HUREL (OFB) paul.hurel@ofb.gouv.fr
Grand Est	Manuelle RICHEUX manuelle.richeux@developpement-durable.gouv.fr Bastien MOREIRA-PELLET	-
Ile-de-France	-	-
Normandie	Florent CLET florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	Laëtitia FAINE (GMN) l.faine@gmn.asso.fr Olivier Hesnard (CPIE 61) o.hesnard@cpie61.fr
Nouvelle-Aquitaine	Véronique BARTHELEMY veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	Aquitaine : Thomas RUYS (GRIFS) thomas.ruys@grifs.fr
Occitanie	-	Pas d'animation régionale
Pays de la Loire	Amélie LECOQ amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr	Benoit MARCHADOUR (LPO PDL) benoit.marchadour@lpo.fr
Sud (ex. PACA)	Ludovic AZIBI ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr	Robin LHUILLIER (LPO PACA) robin.lhuillier@lpo.fr

Annexe 2 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe

Figure 1 : Répartition de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes

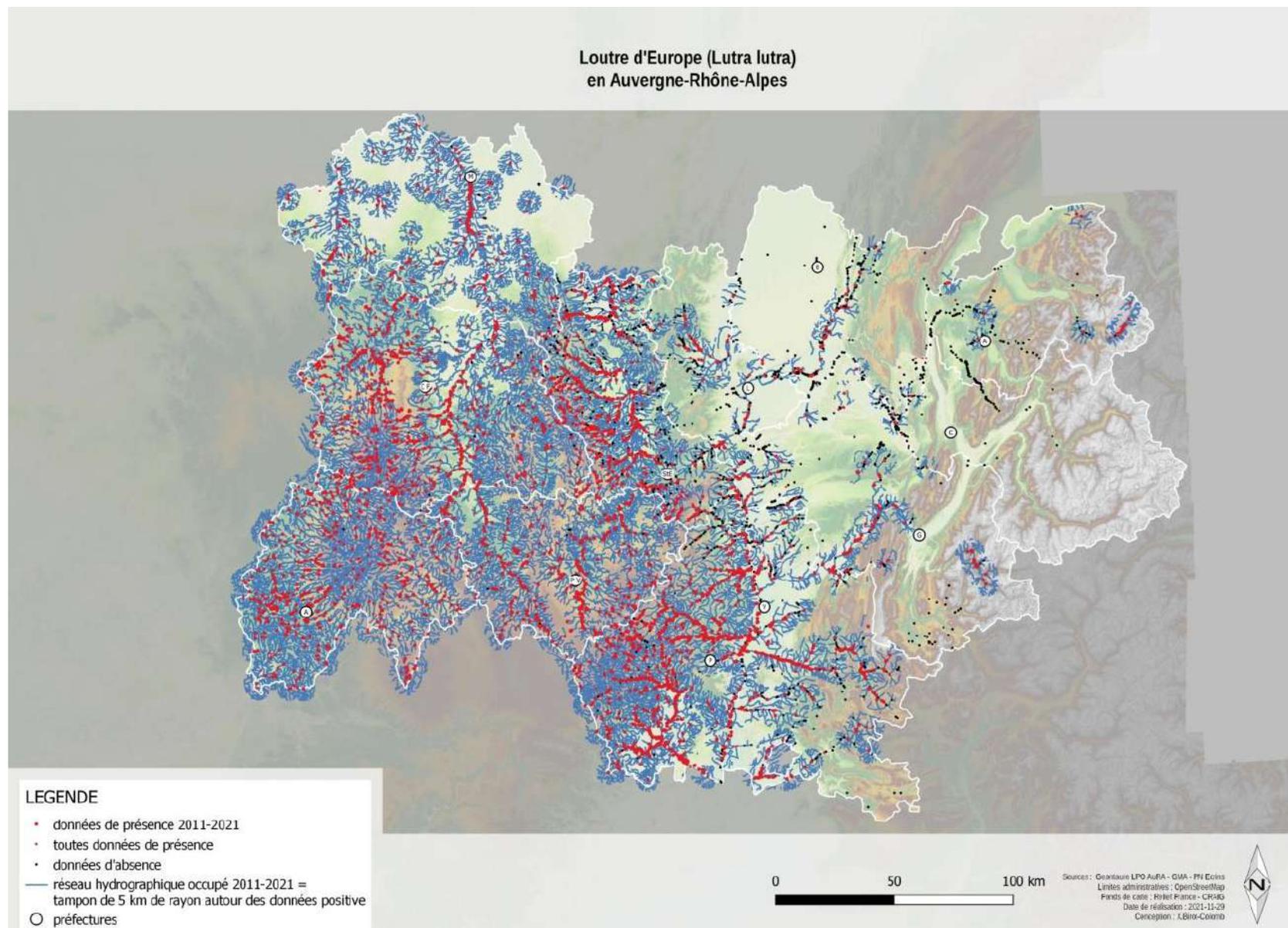


Figure 2 : Carte de répartition par maille 10 * 10 km des indices de présence de la Loutre d'Europe collectés depuis le 1^{er} janvier 2021 en Limousin

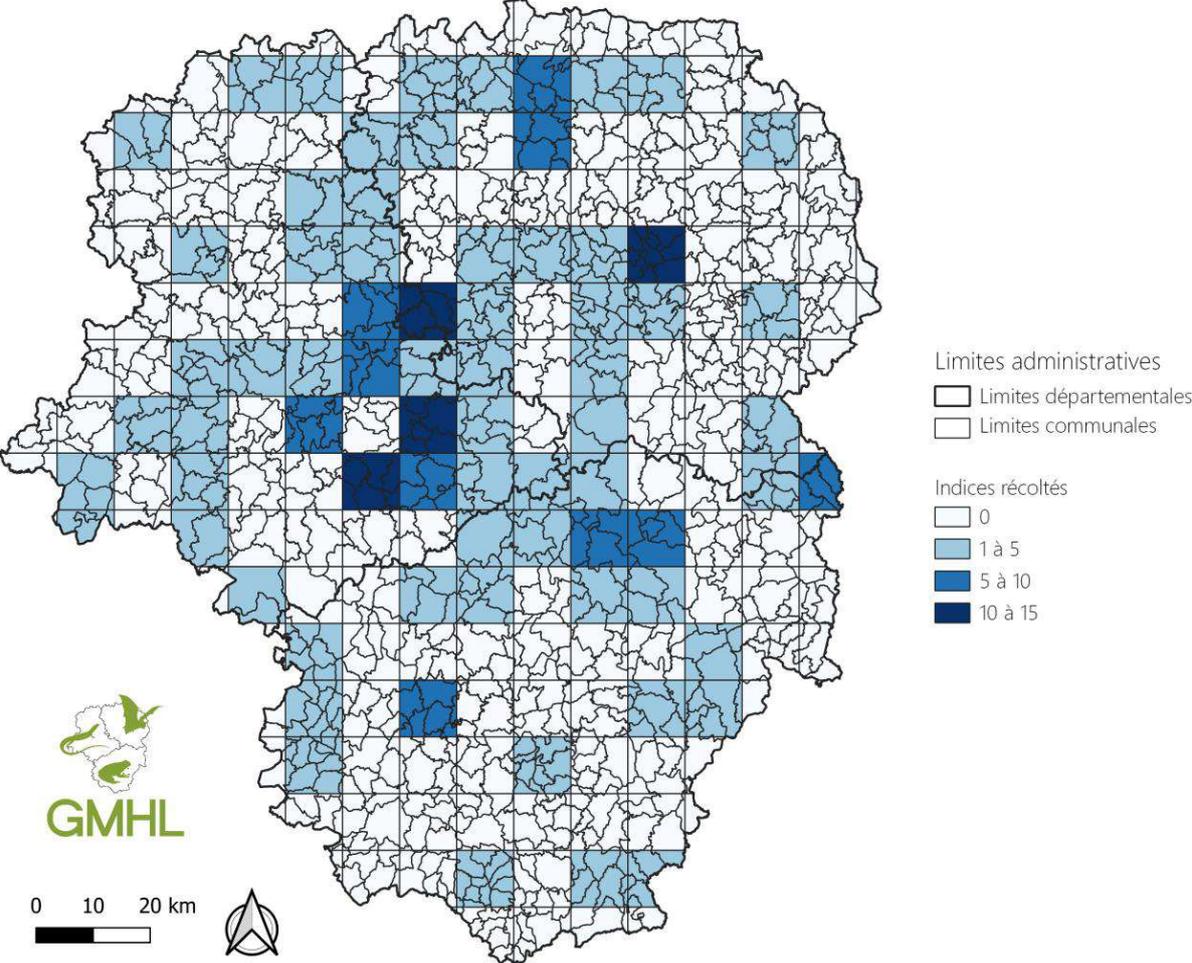


Figure 3 : Situation de la Loutre d'Europe en Occitanie – ex-Midi-Pyrénées en 2021

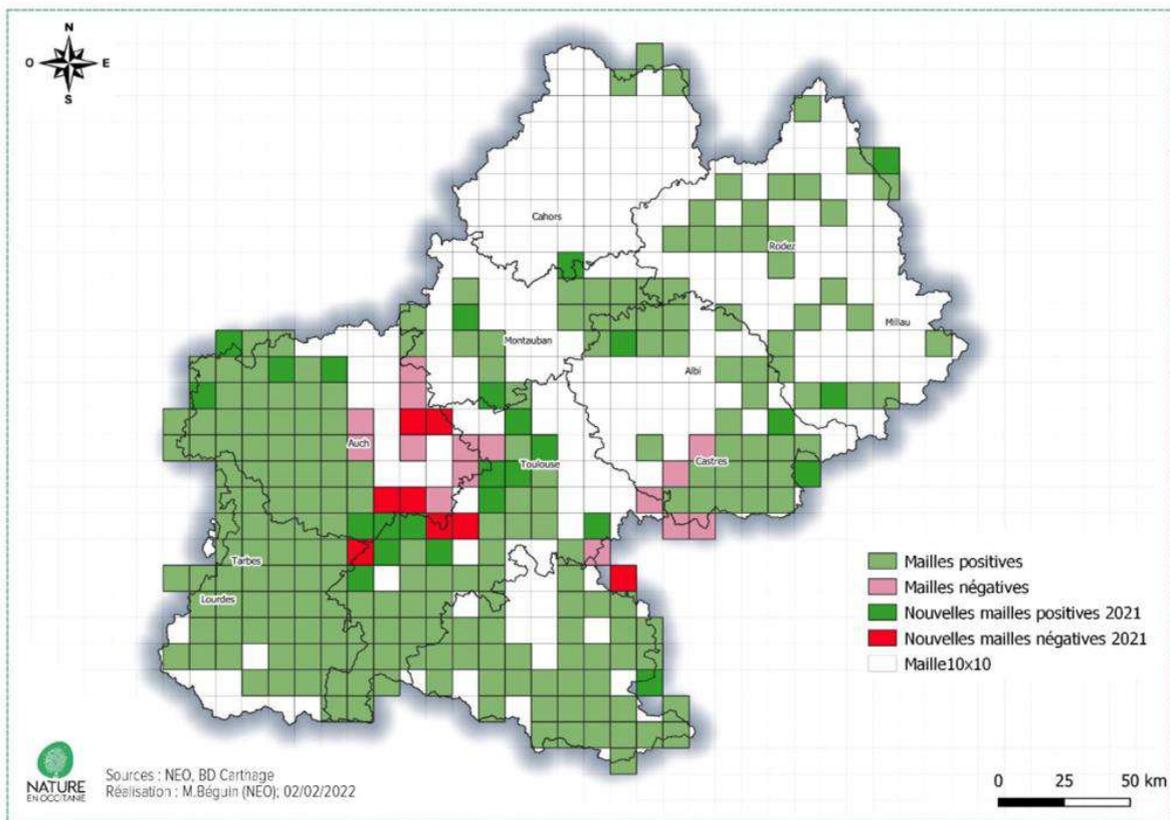


Figure 1 : Nouvelles mailles prospectées en 2021 - © Mathilde BÉGUI

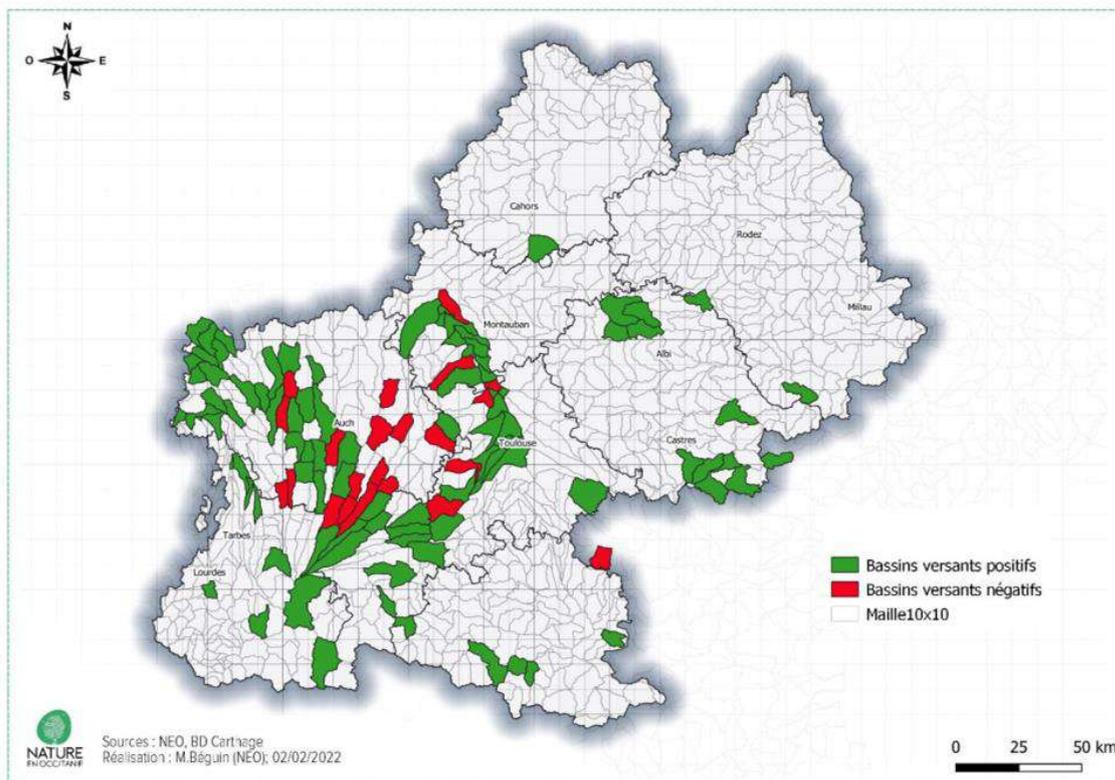
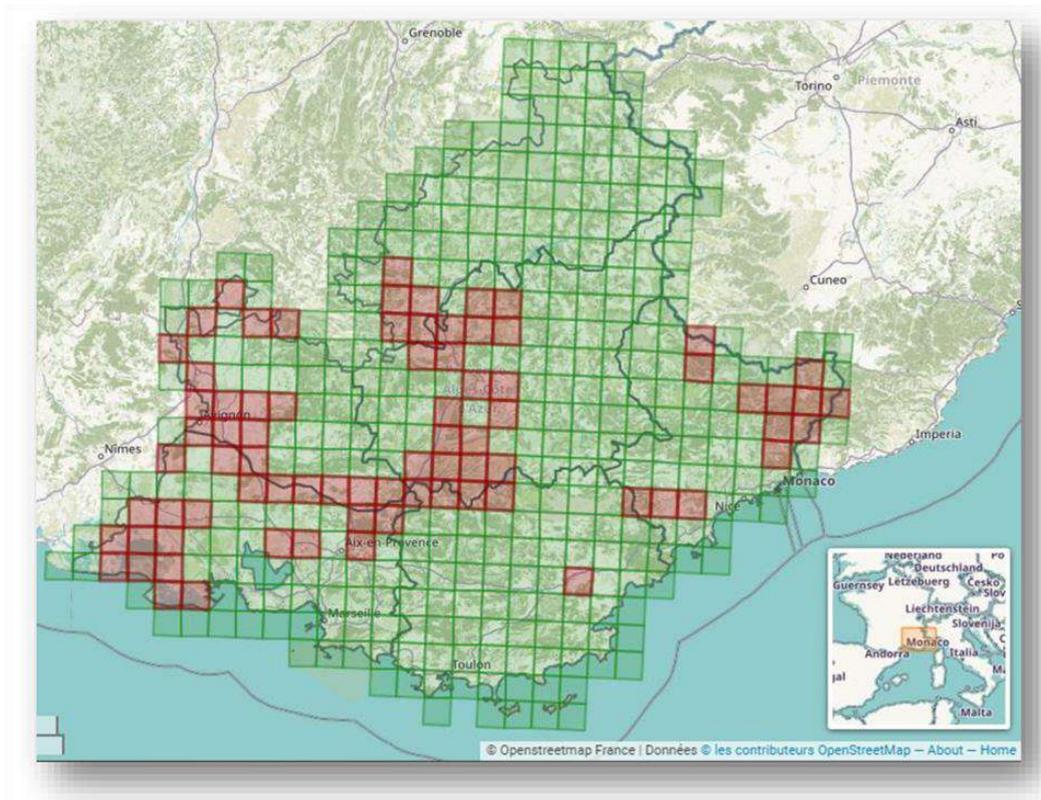
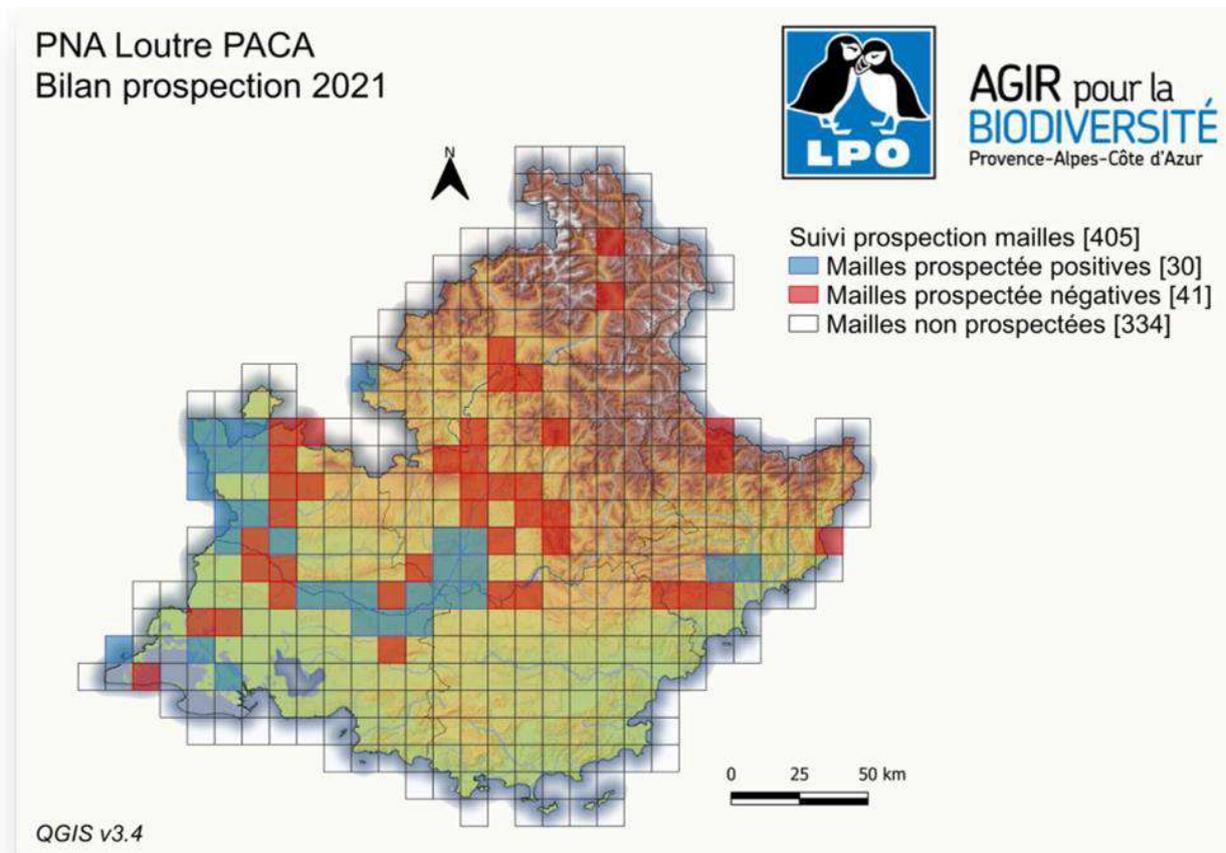


Figure 2 : Nouveaux bassins versants colonisés par l'espèce en Midi-Pyrénées - © Mathilde BÉGUIN

Figure 4 : Situation de la Loutre d'Europe en PACA en 2021



Carte 2 : Carte interactive des mailles de prospection distribuées en 2021



Annexe 3 : Fiche de prospection Castor d'Europe en Ile-de France avec intégration de relevés Loutre d'Europe (OFB)



PROSPECTION DE LA PRESENCE DU CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)

Relevé de l'année : _____ Département : _____

Correspondant : _____ Observateur (si différent du corr.) : _____

Tronçon prospecté (joindre la carte au 1/25 000^e) :

Date	Commune(s)	Nom du cours d'eau	Numéro(s) sur la carte	Probabilité(s) de présence du castor ⁽¹⁾

Indices de présences du castor relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽²⁾	Numéro sur la carte

Indices de présences de la loutre relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) ⁽³⁾	Numéro sur la carte

Notice d'utilisation :

Consigner les relevés dans le tableau ci-dessus et les localiser par un numéro sur un fond de carte IGN au 1/25 000^e.

Les codes à indiquer dans les colonnes correspondantes sont les suivants :

(1) Probabilité de présence :

Certaine	Présence certaine (en rouge)
Probable	Présence probable (en orange)
Possible	Présence possible (en jaune)
Absence	Absence vérifiée (en bleu)

(2) Nature des indices de présence « Castor » :

Présence certaine :

1	Gîte occupé et/ou entretenu
2	Barrage entretenu
3	Dépôt de castoréum
4	Garde-manger

Présence probable :

5	Gîte non entretenu
6	Barrage non entretenu
7	Bois coupé sur pied
8	Écorçage sur pied, racine ou bois coupé
9	Réfectoire

10	Accès de berge et/ou coulée
11	Griffade ou empreinte

Présence possible :

12	Bois coupé flottant
----	---------------------

Présence possible/probable/certaine selon contexte :

13	Cadavre
14	Observation visuelle par un tiers
15	Observation par un ITD
16	Autre indice (crotte, carnet de piégeage...)

(3) Nature des indices de présence « Loutre » :

17	Epreinte
18	Capture
19	Empreinte
20	Cadavre
21	Observation visuelle par un tiers
22	Observation visuelle par un spécialiste
23	Autre indice (à préciser)

Traitement des données :

Le correspondant transmet le tableau rempli et les cartes associées au coordinateur régional de la DR/DIR après réalisation de la prospection et au plus tard le 31 mars. Après collecte des données régionales, la DR/DIR les envoie avant le 30 juin au coordinateur national du réseau à la DRAS pour agrégation sous SIG.

Annexe 4 : Identification des causes de mortalité dans le Limousin

Figure 5 : Répartition des données de mortalité par catégorie de cause identifiée

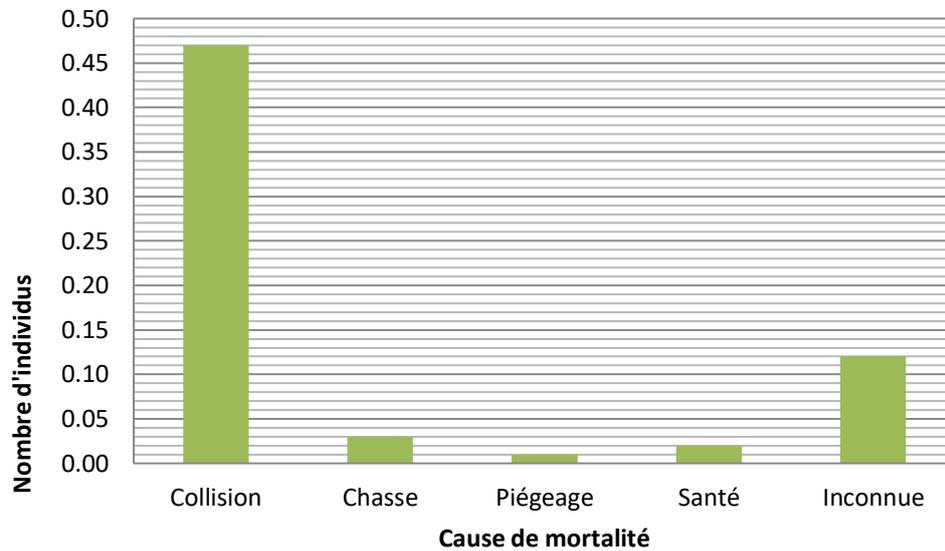


Figure 6 : Carte de répartition des données de mortalité de Loutre d'Europe selon les causes de mortalité identifiées (Source : BD Routes)

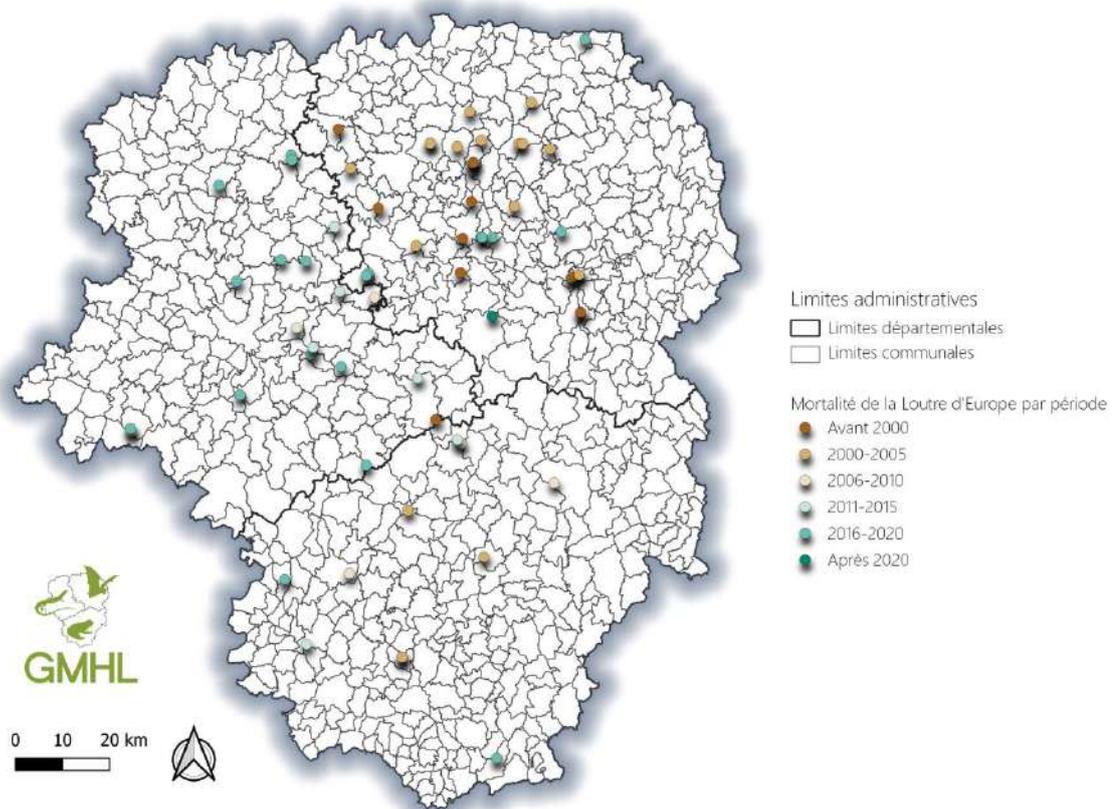
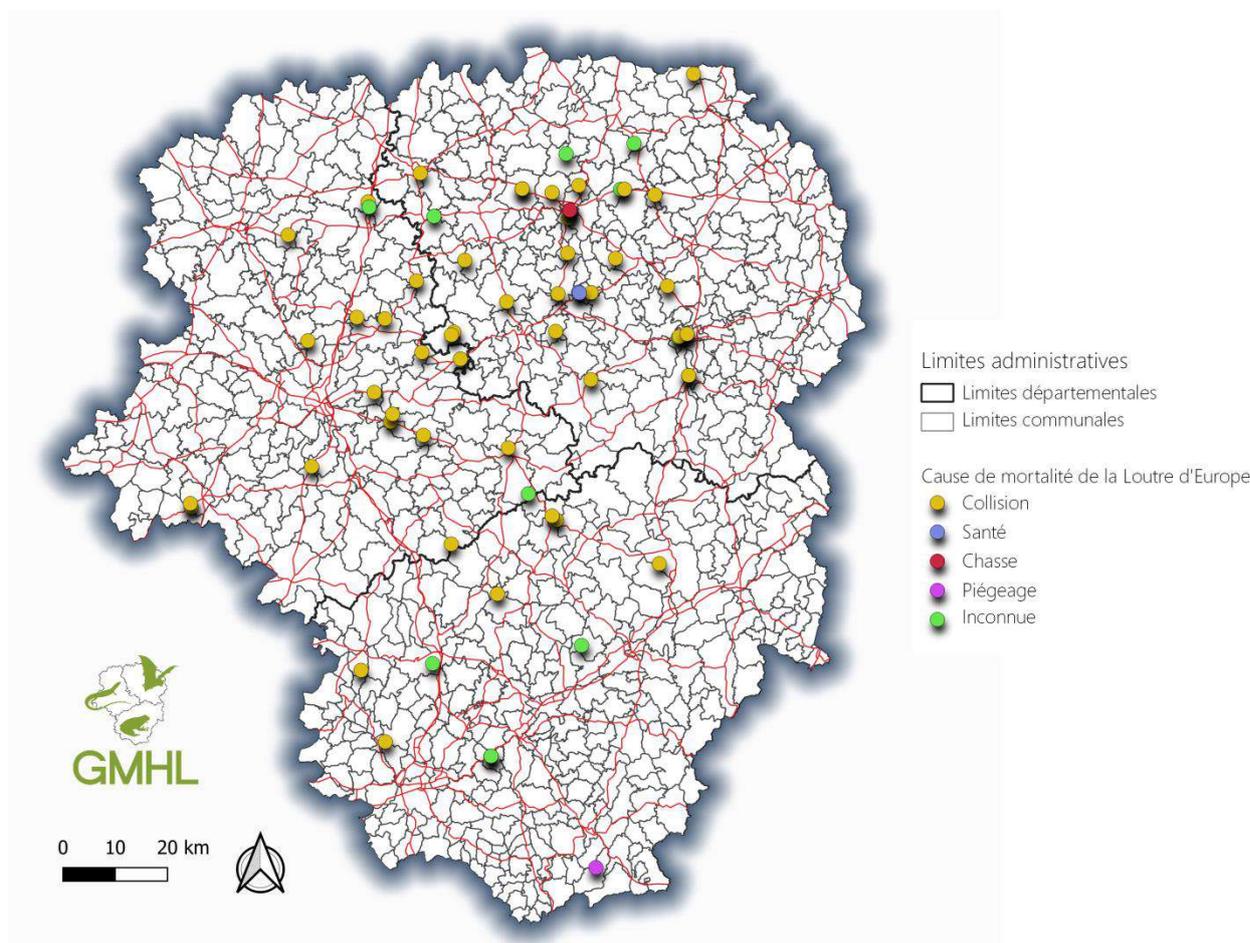


Figure 7 : Carte de répartition des données de mortalité de Loutre d'Europe par période (Source : BD Routes)



Annexe 5 : Communiqué de presse du GMN (Normandie)



Communiqué de presse :

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de la Sélune (Manche).

Après avoir quasiment disparu du territoire normand au cours du 20^{ème} siècle, en écho à sa raréfaction au niveau national, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) fait son retour sur les cours d'eau de Normandie. D'abord mise en évidence sur le cours de l'Orne en 2002, sa présence a depuis été validée sur plusieurs bassins versants de Normandie dont celui de la Sélune.

En effet, après plusieurs années de recherches infructueuses, une épreinte (crotte de loutre ayant une odeur caractéristique), indice indéniable de la présence de l'espèce, a été découverte par un membre du Groupe Mammalogique Normand (GMN) sur la commune de Virey en juillet 2015.

Par la suite, jusqu'en 2019, les indices relevés ont permis de noter qu'une ou plusieurs loutre(s) fréquentai(en)t le secteur situé entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Laurent-de-Terregatte, soit en amont et en aval des barrages de Vezins et de la Roche-Qui-Boit.

Ces informations ont été rendues publiques régulièrement, notamment via la parution annuelle de la liste des secteurs où la présence de la Loutre est avérée dans le département de la Manche (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche).

Probablement favorisée par la concentration importante de poissons dans les retenues de ces deux barrages, la Loutre d'Europe fréquentait peut-être le secteur bien avant ces observations. Mais la détection de cet animal discret et nocturne s'avère complexe, son observation directe restant exceptionnelle et rare.

Depuis 2019, le secteur entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Laurent-de-Terregatte est bouleversé par la mise en œuvre de travaux de vidange et d'arasement des deux barrages de la Sélune. Ce projet ambitieux a pour objectif la restauration de la continuité écologique de la Sélune.

Il est probable que les travaux engagés aient un impact négatif mais ponctuel sur la fréquentation des lieux par les loutres, se traduisant par le déplacement de ces dernières en amont et en aval vers des zones de plus grande tranquillité.

Cependant, le GMN est convaincu que la renaturation du cours de la Sélune, c'est-à-dire la restauration de l'écosystème « rivière », ne peut qu'être favorable à long terme à la Loutre d'Europe qui saura revenir sur les lieux après les travaux.

Aussi, le GMN apporte aujourd'hui son expertise au maître d'ouvrage (EDF) dans un double objectif :

- prise en compte et vigilance vis-à-vis de la présence potentielle de la Loutre d'Europe sur le secteur au cours des travaux
- suivi de la fréquentation actuelle et à venir de ce territoire par le plus emblématique des mammifères de nos rivières normandes.

Le GMN tient à faire savoir qu'il exerce et exercera ce suivi en toute indépendance et dans le plus profond respect de ses missions statutaires, à savoir : étudier et protéger les mammifères sauvages de Normandie et leurs habitats.

Groupe Mammalogique Normand

Antenne Ouest & Service administratif
Maison des associations
101B Grand Parc
14 200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
TEL. 09 54 53 85 61

Antenne Est & Siège social
32 route de PONT-AUDENER
27 260 EPARQUES
TEL. 02 32 42 59 61

gmn@gmn.asso.fr

→ www.gmn.asso.fr

Annexe 6 : Plaquette « Loutres et piscicultures en Limousin, vers une cohabitation »

Par qui ?

Le PNA, en faveur de la Loutre d'Europe est coordonné par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** Nouvelle-Aquitaine. Elle en a confié l'animation à la **Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)**. Le GMHL décline ce plan sur le territoire Limousin depuis 2011. Dans ce cadre, un animateur national Loutre et Pisciculture a été mis en place pour conseiller sur cette problématique. En Limousin, le GMHL le sollicite, l'accompagne et l'appuie dans ses expertises.

Les déplacements et expertises sont **gratuits** pour les pisciculteurs. Ils sont pris en compte dans le budget du PNA. Néanmoins, les exploitants sont autonomes pour la mise en place de financements. Le GMHL peut toutefois les **aider dans leurs démarches** de recherche de financement / des équipements. Il peut les accompagner notamment dans l'élaboration d'un dossier **FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche)**.

Ce fond européen mis en place dans le cadre de la politique commune de la pêche peut être mobilisé. Il est destiné aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture afin d'encourager des pratiques durables et innovantes. La demande d'aide est à déposer auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine qui est autorité de gestion du FEAMP.

Le médiateur national Loutre et pisciculture



Stéphane Raimond était pisciculteur de 1998 à 2011. Constatant de la prédation, il a cherché des solutions pour protéger ses poissons et cohabiter avec la Loutre. Il se documente, mobilise les savoirs d'experts et teste des dispositifs sur sa propre pisciculture. Il devient alors expert sur la Loutre et son comportement.

Sollicité par la SFEPM, il devient en 2012, le médiateur national Loutre et pisciculture. En raison de sa double compétence d'ancien pisciculteur et de spécialiste de la Loutre, il continue d'intervenir auprès de ses anciens collègues et les accompagne dans leur démarche de cohabitation apaisée avec l'espèce.

Pour qui ?

En raison des impacts économiques de la prédation, potentiellement plus forts, sur les piscicultures à but lucratif, les expertises d'adressent à elles en priorité. Néanmoins, le GMHL reste disponible pour répondre aux questions relatives aux plans d'eau d'agrément en situation de prédation par la Loutre.



© Calivire

Annexe 7 : Questionnaire du GMHL à destination des pisciculteurs

ANNEXE I

Questionnaire à l'attention des pisciculteurs

⇒ Cochez la case correspondante à votre situation et justifiez lorsque cela est demandé.

PREMIERE PARTIE :

Nom de l'entreprise :

Coordonnées mail :

Domaine d'activité :

Coordonnées téléphoniques :

Nom et prénom de la personne contactée :

Fonction dans l'entreprise :

1. La pisciculture est-elle l'activité principale de votre entreprise ?
 - a. Oui
 - b. Non

Si non, quelle est votre activité principale ?

3. Depuis combien de temps êtes-vous installé.e ?
4. Quelle est votre production à l'année ?
5. Quelle est la surface aquatique occupée par votre activité ?
4. Quelles sont les espèces et les calibres produits au sein de votre entreprise pour l'activité d'élevage piscicole ?

SECONDE PARTIE

1. Avez-vous déjà détecté la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur votre exploitation ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Si oui, quelle est la date la plus récente à laquelle remonte les derniers indices que vous avez trouvés ?

2. Avez-vous déjà constaté de la prédation par la loutre sur les espèces que vous élevez sur votre exploitation ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

3. Avez-vous bénéficié d'une expertise pisciculture par rapport à la prédation par loutre sur votre exploitation ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

4. Quelle était la date de cette intervention (mois et année suffisent) ?

5. Était-ce avec la participation du GMHL ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

6. Comment aviez-vous organisé cette intervention ? Contact du GMHL ou de Stéphane Raimond, le GMHL vous a contacté, etc. Précisez.

Contact de Stéphane Raimond		Contact du GMHL	
Autre structure :			

7. Pour quel motif avez-vous bénéficié de cette expertise ?

Prévention		Réponse à un ou des évènements de prédation	
Autre (préciser)			

8. Suite à cette expertise, avez-vous bénéficié de conseils pour réduire la prédation ? si oui, lesquels ?

9. Ces conseils vous ont-ils paru pertinents ?

Oui		Non	
Pourquoi ?			

10. Avez-vous constaté un changement des prélèvements de poissons par la loutre sur votre exploitation ?

Pas de changement		Augmentation de la prédation	
Diminution de la prédation			
Autre (préciser)			

11. Ces conseils vous ont-ils paru réalisables ?

Oui		Non	
Pourquoi ?			

12. Les avez-vous mis en place ? Pourquoi ?

Oui		Non	
Pourquoi ?			

13. Avez-vous mobilisé des fonds FEAMP ? Pourquoi ?

Oui		Non	
Pourquoi ?			

Annexe 8 : Extraits de Mammifères sauvages n°81 et n°82, le bulletin de la SFPEM

Actualités du PNA Loutre

Les fêtes de fin d'année devant se mériter, les dernières semaines de 2020 ont vu se succéder les réunions ! L'animatrice nationale a pris part aux comités de pilotage régionaux en Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité de pilotage du Plan, qui devait se réunir à l'origine le 17 mars et qui avait été reporté en raison du premier confinement sanitaire, a pu se réunir mais de manière virtuelle le 18 décembre dernier. Le compte-rendu sera publié dans les semaines à venir sur le site de la SFPEM.

Le bilan annuel de l'animation du Plan pour l'année 2019 est quant à lui d'ores et déjà disponible sur notre site avec les autres publications concernant la Loutre. La collecte et compilation des informations régionales pour la réalisation du bilan 2020 est par ailleurs lancée.

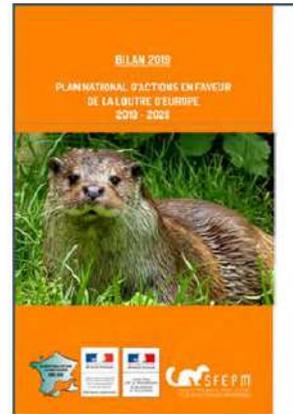
La réunion annuelle du groupe Loutre national s'est également tenue en visio-conférence mi-décembre. Outre le tour de table des régions pour faire le point sur le statut local de la Loutre et les différents projets en cours à travers la France, le sujet principal de cette réunion a porté sur l'amélioration du suivi de l'espèce sur ses fronts de recolonisation. Nous aurons le plaisir d'accueillir à cette occasion une stagiaire qui viendra renforcer l'équipe à Bourges et qui travaillera pendant 6 mois sur cette étude. Léa Ferrand nous vient de l'Université de Strasbourg, où elle termine son master en écophysiologie, écologie et éthologie. Léa a déjà travaillé avec le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'environnement) sur le Vison d'Europe dans le cadre du programme LIFE qui lui est consacré.

Côté publication, le second numéro de *La Catiche* fait la part belle aux autres espèces de mammifères semi-aquatiques. Et prochainement, une double page de *La Salamandre* devrait être consacrée à l'ondine des rivières (numéro d'avril).

Une demande de subvention sera prochainement déposée auprès de la Fondation Nature & Découvertes pour la réalisation de nouveaux supports de communication consacrés à la Loutre d'Europe (plaquette d'informations générales, kakémonos etc). Ces supports auront vocation à être prêtés aux associations en faisant la demande, pour une exposition ou un événement.

En ce qui concerne la demande pour l'animation « Loutre et pisciculture » déposée en début d'automne dernier, la Fondation Nature & Découvertes nous a informés qu'elle sera examinée cet été 2021. Croisons les doigts !

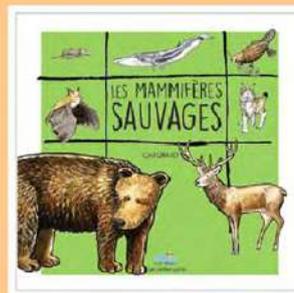
Marie MASSON



Léa, stagiaire Amélioration du suivi de la Loutre

Boutique SFPEM : les nouveautés 2021 !

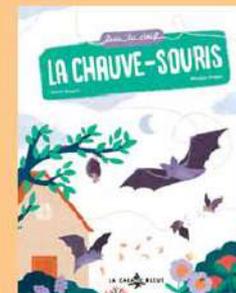
Cela faisait longtemps que nous n'avions pas agrémenté notre boutique d'ouvrages pour les plus jeunes. Nous rattrapons notre retard cette année ! Vous pouvez commander tous ces articles sur notre site www.sfpepm.org rubrique Boutique.



Les Mammifères sauvages
(16 x 16 cm) - 58 p.
11,90 € sans les frais de port
Les éditions Méditerranéennes



Suis du doigt le loup
(21 x 27,5 cm) - 32 p.
17 € sans les frais de port
Les éditions La cabane bleue



Suis du doigt la chauve-souris
(21 x 27,5 cm) - 32 p.
17 € sans les frais de port
Les éditions La cabane bleue

Actualités du PNA Loutre

Côté publication, le 13^{ème} numéro de *L'Echo du PNA* ainsi que le bilan annuel de l'animation du Plan pour l'année 2020 sont disponibles sur notre site internet <https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html>. La collecte et compilation des informations régionales pour la réalisation du bilan 2021 sera lancée fin novembre.

Nous devrions être fixés courant décembre sur la réponse de la Fondation Nature et Découvertes à notre dossier de demande de subvention « Loutre et pisciculture », l'instruction en ayant été une dernière fois reportée. Cette demande comportait plusieurs volets, du conseil aux professionnels quant à la protection de leur exploitation face au risque de prédation et de la recherche sur la réduction de cette prédation sur les piscicultures d'étangs.

Une nouvelle subvention accordée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine permettrait de compléter ces financements (si obtenus !) pour la réalisation d'une campagne de retours d'expérience sur les piscicultures expertisées par le passé, les aménagements réalisés et l'évolution de leur efficacité dans le temps. Cette même subvention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine permettra de financer la constitution de kits pour prélèvements d'échantillons sur cadavres de loutre pour la réalisation d'analyses génétiques.

Une précédente subvention de cette même DREAL, coordinatrice national du PNA Loutre, avait permis à la SFEPM de prendre en charge une stagiaire de master pendant 6 mois sur une étude de l'amélioration du suivi de la Loutre en France. Léa Ferrand, qui a été prolongée tout le mois de septembre, a analysé les données brutes de terrain d'une dizaine de structures membres du groupe Loutre (GMA, GMB, GMHL, GMN, GREGE, LPO AuRA, LPO PACA, NEO, SHNA, SNE). L'objectif était d'évaluer l'efficacité du protocole standard de prospection (proposé lors du précédent plan) en calculant les taux de détection obtenus suivant plusieurs paramètres (nombre de passages répétés dans l'année, densité des points de prospection...).

Une réunion de rendu sera organisée cet automne avec l'ensemble du groupe Loutre national, où seront présentés les différentes analyses menées et leurs résultats. S'ensuivra une discussion autour de la façon d'optimiser ce protocole pour permettre un suivi réactif au niveau des fronts de recolonisation, où l'espèce est encore plus discrète.

Marie MASSON



Loutre d'Europe © Ivabalk de Fixabay

Les bracelets « Loutre » Gifts for Change débarquent chez Cultura !

Depuis cet été, les bracelets de la collection « Bêtes à porter » dont le fameux à l'effigie de la Loutre, sont en vente dans l'ensemble des magasins Cultura et sur l'e-shop de l'enseigne.

Pour chaque bracelet « Loutre » acheté, 1€ est reversé à la SFEPM pour apporter un soutien aux centres de soins pour la faune sauvage qui accueillent des loutres blessées avant de pouvoir les relâcher dans la nature.

L'année dernière, les fonds collectés avaient ainsi permis à « Panse-Bêtes » de construire un enclos et un bassin adaptés à ce musté-lidé semi-aquatique, inauguré cette année par un loutron orphelin ! Cette année ce serait au tour du centre de soins de la faune sauvage de Tonneins, ouvert il y a à peine plus d'un an, de bénéficier des retombées de ce partenariat.

Vous pouvez également trouver ces bracelets chez Nature et Découvertes, jusqu'à épuisement de leur stock.



Retour sur le séminaire de l'Otter Specialist Group de l'UICN consacré à la conservation de la Loutre d'Europe à travers le monde : de nouvelles perspectives pour le suivi des espèces !

Originellement prévu en Croatie fin 2020, ce séminaire s'est déroulé sous le format d'un webinaire gratuit sur trois demi-journées. Il a rassemblé des participants des quatre coins du globe, des USA au Japon ! Un compte-rendu détaillé de ce webinaire est présenté dans la rubrique « Echo d'ailleurs » du 13^{ème} numéro de *L'Echo du PNA* consultable sur cette page <https://www.sfepm.org/publications-sur-la-loutre.html>.

Faisant écho à la problématique d'amélioration de l'efficacité du protocole de prospection de la Loutre appliqué en France, sur laquelle le Groupe Loutre est en pleine réflexion, plusieurs méthodes de suivi innovantes ont été présentées lors de ce séminaire.

- L'identification acoustique : des chercheurs de l'Université de Zurich testent l'adaptation de cette discipline, largement utilisée pour d'autres mammifères (chauves-souris) voire d'autres taxons (amphibiens, oiseaux), à l'identification de la Loutre. Chaque individu aurait par ailleurs son propre « sifflement », et il serait donc possible à terme de distinguer les individus entre eux.

- La recherche d'ADN environnemental est une autre technique non invasive, qui commence à se démocratiser. Outre la recherche de présence d'ADN de loutres dans un prélèvement d'eau, des études sont menées sur la recherche d'ADN dans les empreintes de pattes imprimées dans la neige, et il serait apparemment également possible d'y trouver de l'ADN provenant des restes de repas pour étudier son régime alimentaire.

- Footprint Identification Technology (FIT) est une technologie développée par le groupement Wildtrack (<https://wildtrack.org/>) permettant d'identifier l'espèce à laquelle appartient une empreinte de patte imprimée dans n'importe quel substrat (neige, sable, vase etc.), et appliquée à la Loutre d'Europe. Cette méthode se base sur la photographie d'une empreinte puis sa digitalisation et la prise de différentes mesures géométriques pour arriver à déterminer l'espèce, le sexe et jusqu'à l'identification d'un individu précis. Il est possible de participer à ce programme de recherche en envoyant des photographies d'empreintes de loutres pour venir enrichir la base de données et venir affiner les modèles de discrimination, à la condition que chaque empreinte soit reliée à un individu connu (sexe, âge, poids, taille...).



Ces différentes techniques présenteraient en outre l'avantage de pouvoir quantifier les populations de loutres en présence, ce qui n'est possible actuellement que via des analyses ADN (épreintes, échantillons de tissus).

En parallèle, un autre type de prospection commence à être reconnu pour son efficacité : la détection olfactive canine. Grâce à leur odorat développé, les chiens sont effectivement déjà employés à la détection de drogue, de personnes disparues ou d'armes et depuis quelques années ils sont également utilisés pour la détection d'espèces. Mise en pratique dans le sud de la France pour la détection d'espèces patrimoniales comme la Tortue d'Hermann ou le Léopard ocellé (mais aussi l'Ours dans les Pyrénées, elle est testée par la SFPEM sur le Lynx), la détection olfactive canine est testée dans les Pays de la Loire en collaboration avec l'Office Français pour la Biodiversité sur de la détection d'épreintes de loutres.

Autant de pistes prometteuses pour améliorer le suivi d'espèces aussi discrètes que la Loutre !

Marie MASSON



Loutre d'Europe © Daniel Houwig

Annexe 9 : *Echo du PNA n°13*, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe



L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

_____ n°13 - Août 2021

Sommaire

- 2 Les dernières nouvelles du PNA
- 3 Un Plan Régional d'Actions en Bourgogne-Franche Comté
- 5 Un stage dans le cadre de l'étude sur l'amélioration du suivi de la Loutre en France
- 7 Focus sur la valorisation des cadavres de loutres en Bretagne
- 11 Loutres en détresse
- 12 Communication
- 15 La Loutre et vous
- 17 Échos d'ailleurs
- 24 Infos pratiques



Éditorial

Nous entamons la troisième année d'animation de ce second Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, et voici le 13ème numéro de l'Écho du PNA, un numéro qui, espérons-le, fera contrepois à la superstition et sera annonciateur de nouveaux projets et d'initiatives inspirantes !

La situation sanitaire est encore loin d'être sous contrôle, et si la vie n'a pas retrouvé son cours habituel (si tant est qu'elle le retrouve un jour !), elle continue néanmoins. Grâce à la motivation de l'ensemble des partenaires, la mise en place d'actions se poursuit, même si des retards par rapport au calendrier prévisionnel affiché au démarrage commencent à se faire sentir. Il convient de maintenir le dynamisme, malgré l'adversité pour atteindre les objectifs fixés d'ici le premier bilan de mi-parcours de l'animation du plan, qui se profile (déjà !) à l'horizon.

Dans ce numéro sont exposés plusieurs sujets d'étude menés actuellement sur la Loutre, sur l'amélioration du suivi de sa répartition sur le terrain et sur la recherche éco-toxicologique, un point sur les centres de soins pouvant accueillir des loutres en détresse, ainsi qu'un compte-rendu détaillé du séminaire organisé par l'*Otter Specialist Group* de l'UICN entièrement dédié à la conservation de la Loutre d'Europe à travers le monde.

Nous vous souhaitons un bel été, et une bonne lecture (à l'ombre d'un parasol ou d'un parapluie) !

Marie Masson
Animatrice nationale du PNA Loutre d'Europe, SFPEM



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Réunion du groupe Loutre national

Le Groupe Loutre s'est réuni le 16 décembre 2020, et pour la première fois en visioconférence. Après un tour des régions pour faire le point sur la situation locale de la Loutre et sur les actions menées dans le cadre du plan d'actions au cours de l'année écoulée, il a été de nouveau question de l'adaptation du protocole standard de prospection au contexte des fronts de recolonisation. L'animatrice a mentionné l'obtention d'une subvention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en novembre 2020, permettant la prise en charge d'une stagiaire pendant 6 mois au sein de la SFEPM. Cette stagiaire a notamment travaillé sur l'analyse des données de terrain du groupe Loutre, et les paramètres pouvant influencer le taux de détection de la Loutre, l'objectif final étant de déterminer un plan d'échantillonnage propre aux fronts de recolonisation. L'avancée de son travail est exposée dans le prochain article.

Tenue du COPIL national

La première réunion du comité de pilotage national devait avoir lieu en mars 2020, mais en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et du confinement imposé à cette période, elle a dû être reportée. Le comité a pu se réunir en visioconférence le 18 décembre 2020. Le bilan national 2019-2020 a été présenté et les actions prévues par la SEFPM en 2021 ont été validées. Le compte-rendu est disponible sur le [site du PNA Loutre](#).

Tenue des COPIL régionaux

Différents COPIL ont été organisés en régions, principalement en visioconférence :

- en région Sud le 02 novembre 2020,
- en région Auvergne-Rhône-Alpes le 04 novembre 2020,
- en région Pays de la Loire le 15 décembre 2020,
- en Bourgogne Franche-Comté le 07 mai 2021,
- en région Centre-Val de Loire le 26 avril 2021,

Les comptes-rendus des réunions tenues en 2020 sont disponibles en annexe du bilan annuel du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (année 2020).

Réalisation du bilan de 2020

Le bilan annuel pour l'année 2020 est d'ores et déjà disponible sur le site du PNA Loutre ([partie 1](#) / [partie 2](#)).

Point sur les demandes de subventions

Il demeure difficile de trouver des financements pour la mise en œuvre de l'action 5 du plan « Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles ». Le dossier de demande de subvention déposé en juin 2020 dans le cadre de l'appel à projet de l'OFB « MobBiodiv' 2020 » n'a pas été retenu. Cependant, l'instruction d'un projet « Biodiversité » déposé auprès de la Fondation Nature et Découvertes, qui avait été repoussée en raison de difficultés financières de la Fondation à soutenir des projets d'importance en lien avec la pandémie, va reprendre à l'été 2021 pour une décision en novembre. Un montant d'environ 15 000€ avait été sollicité pour la réalisation d'expertises sur piscicultures, d'une campagne de retours d'expérience sur des exploitations précédemment expertisées et de l'expérimentation de nouveaux systèmes de protection contre le risque de prédation par la Loutre.



Jolanta Dyr de Pixabay



UN PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Loutre d'Europe (espèce protégée en France) est inscrite dans la catégorie « En Danger » de la Liste rouge régionale des mammifères de Bourgogne et « Disparue » en Franche-Comté (LR de 2008). Elle occupait autrefois l'ensemble de la France métropolitaine. En Bourgogne-Franche-Comté, sa présence a été notée jusqu'au milieu du XX^e siècle dans la plupart des cours d'eau comme l'attestent de nombreux témoignages.

Malgré sa protection légale en 1972, elle se fait rare en région Bourgogne-Franche-Comté à partir des années soixante-dix et elle est considérée comme quasiment éteinte de la faune régionale quinze ans plus tard !

Depuis le début des années 2010, la Loutre d'Europe recolonise progressivement et durablement ses anciens territoires dans plusieurs secteurs de Bourgogne grâce notamment à une certaine amélioration de la qualité des milieux et à sa protection légale, avec néanmoins une forte hétérogénéité. En Franche-Comté, ce mouvement n'est pas clairement observé. Les informations sont très peu nombreuses et n'indiquent pas un retour clair de la Loutre à ce jour. La situation de l'espèce reste très précaire sur ce territoire.

Ce mouvement de recolonisation (débuté à la fin des années 80 en France) demeure cependant lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de pressions et de menaces. De ce constat, le ministère en charge de l'Écologie a mis en place en 2010 le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (PNA Loutre). L'animation de ce plan a été assurée par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM), sous la direction administrative de la DREAL coordinatrice, la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du premier PNA (2010-2015), une déclinaison des actions a été réalisée en Bourgogne au travers des activités du Groupe Loutre Bourgogne animé par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA-OFAB) en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan (PNR du Morvan) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sans qu'un document n'ait été rédigé.

Les actions en faveur de la Loutre d'Europe se sont développées surtout en Bourgogne lors de la réapparition de l'espèce en 2011, tant en matière de suivi, de conservation, de sensibilisation que de partage de connaissances et de structuration des réseaux en lien étroit avec les actions du premier PNA.

Fort de ce premier PNA, un second plan national d'actions, toujours animé par la SFPEM, a vu le jour pour la période 2019-2028 afin d'accompagner la recolonisation naturelle dans les territoires encore non occupés par l'espèce. En région, les acteurs engagés dans la conservation de la Loutre d'Europe ont éprouvé le besoin de décliner ce second PNA Loutre.

C'est ainsi que sous l'impulsion de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (DREAL BFC), un Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe en Bourgogne-Franche-Comté (PRA Loutre) a été rédigé en 2019 par la SHNA-OFAB, la DREAL BFC et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC) et validé en Comité de Pilotage en mai 2020. Pour ce faire un comité de rédaction a été mis en place, composé de la DREAL BFC, la SHNA-OFAB, la LPO BFC, la SFPEM, le PNR du Morvan et l'OFB.

L'ensemble des acteurs ont souhaité que les sept actions du PNA Loutre soient reprises et mis en place en Bourgogne-Franche-Comté sans leur donner de priorité d'application. L'enjeu de ce PRA Loutre est de poursuivre les actions et la dynamique engagée en Bourgogne et de l'élargir à la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Il devra permettre d'accompagner le retour naturel de la Loutre d'Europe sur l'ensemble de son aire de répartition originelle.

1. Dans le cadre de ce PRA Loutre, les structures impliquées se sont données comme objectifs de poursuivre avant tout le suivi et la veille écologique aussi bien dans les zones de présence permanente de l'espèce qu'au niveau des secteurs limitrophes de recolonisation. Ce travail de suivi de la répartition et du mouvement de recolonisation reste primordial,



plus particulièrement sur le front de recolonisation de l'espèce en région afin d'orienter et d'engager les actions de protection et de gestion conservatoire de l'espèce. Compte-tenu de l'absence de données actuelles de présence de la Loutre en Franche-Comté qui est identifiée comme un territoire à fort potentiel de recolonisation, il sera important de développer cette action sur ce secteur.

2. L'inventaire des cadavres et leur valorisation en utilisant le protocole du PNA Loutre devra être intensifié et organisé en Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci permettra d'orienter les choix d'aménagements pour réduire les collisions routières et servira également grâce à des prélèvements de tissus à l'étude génétique nationale.

3. Concernant la protection et la gestion conservatoire de l'espèce, les actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique et pour améliorer la qualité de l'habitat de la Loutre d'Europe apparaissent toujours comme prioritaires pour favoriser et accompagner le retour de l'espèce. Il sera nécessaire d'intensifier les efforts de réduction des collisions routières en proposant une hiérarchisation des ouvrages dangereux et en permettant l'aménagement de nombreux ouvrages. Un inventaire de ces aménagements réalisés et des éléments de suivi de leur efficacité sera utile.

4. Pour améliorer la qualité de l'habitat, il faudra poursuivre et amplifier les partenariats avec les acteurs/gestionnaires de l'eau afin qu'ils puissent intégrer la prise en compte des enjeux de la Loutre dans leurs actions de restauration des milieux aquatiques (mise en défens, plantation en bord de cours d'eau, renaturation, ...) et de la continuité écologique. Il apparaît également nécessaire de continuer à favoriser la prise en compte de la Loutre dans le cadre des politiques d'aménagements, des projets, de la gestion de l'eau et dans la mise en œuvre des politiques environnementales sur les espaces protégés ou gérés et de mettre en place des « Havre de Paix ».

5. Il apparaît également essentiel de maintenir une assistance et des échanges avec le monde piscicole, en lien avec l'animateur national, pour favoriser la cohabitation avec l'aquaculture. Au besoin, des systèmes de protection des piscicultures devront être installés par les propriétaires qui seront accompagnés par les partenaires techniques et financiers du PRA Loutre.

6. Enfin, la sensibilisation et la communication sont essentielles pour mobiliser tout un chacun à participer à la conservation de la Loutre. Grâce à l'image sympathique de cette espèce souvent qualifiée d'« ambassadrice des milieux aquatiques », des actions de sensibilisation, communication et sensibilisation seront à poursuivre et à développer en touchant de nouveaux publics comme les chasseurs et les piégeurs.

Damien Lerat,
Société d'Histoire Naturelle d'Autun



Figure 1 : Prospection en canoë. Loïc ROBERT



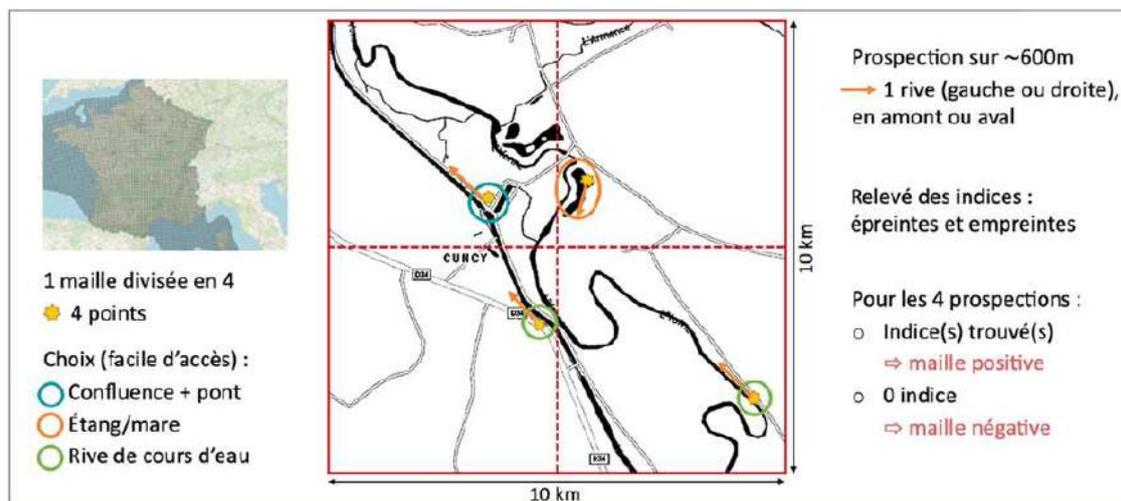
Figure 2 : Aménagement sous un pont. Damien LERAT

UN STAGE DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DU SUIVI DE LA LOUTRE EN FRANCE

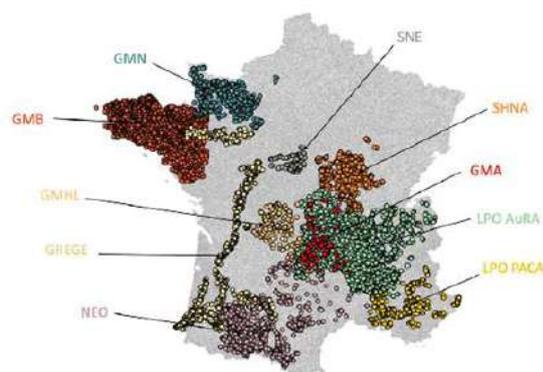


Dans le cadre du Master 2 Écophysiologie, Ecologie et Éthologie de l'Université de Strasbourg, j'effectue actuellement mon stage de fin d'études à la SFEPM. L'objectif est d'évaluer l'efficacité du protocole standard de prospection de la Loutre, que ce soit dans une zone de présence permanente ou en cours de recolonisation par l'espèce, ainsi que d'étudier d'éventuelles pistes d'amélioration de la rapidité de détection de la Loutre sur ces fronts de recolonisation où elle est plus discrète. **Le but recherché est de pouvoir détecter le plus rapidement possible la présence de la Loutre pour alerter immédiatement les décideurs et les services de l'Etat afin d'intégrer les exigences de sa protection dans les politiques locales.**

Pour rappel, le protocole standard utilisé dans le cadre de ce PNA se base sur le protocole de l'UICN, et repose sur des mailles de 10x10 km au sein desquelles 4 points sont choisis et prospectés une fois par an, sur 600m de berge maximum, à la recherche d'indices de présence de la Loutre (épreintes ou empreintes).



Dix structures du Groupe Loutre national ont accepté de nous transmettre leurs données de terrain récoltées ces dernières années afin de les analyser : le GMA en Auvergne, le GMB en Bretagne, le GMHL dans le Limousin, le GMN en Normandie, le GREGE principalement en Aquitaine, NEO en Occitanie, la SHNA en Bourgogne, la LPO PACA en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la LPO AuRA en Auvergne-Rhône-Alpes et SNE en Sologne. La figure ci-contre présente la répartition de l'ensemble des **30 565 données** (récoltées entre 1987 et 2021) en fonction de la structure les ayant fournies.



Parmi ces structures certaines appliquent strictement le protocole standard et d'autres y ont apporté des modifications qui pourraient être utiles pour rechercher des potentielles pistes d'amélioration (prospection de plus de 4 points par maille, réalisation de plusieurs passages au sein d'une même année, etc.).

Les bases de données des différentes structures ayant des structurations propres, les protocoles de récolte des données étant parfois très différents et certaines informations étant issues d'observations opportunistes (donc hors de tout protocole), une part conséquente du stage a consisté à trier, mettre en forme et uniformiser l'ensemble des données.

Les données protocolées conservées ont également été rattachées à dire d'expert comme appartenant à différents statuts de présence de la Loutre : présence permanente, front de recolonisation ou absence potentielle (mailles négatives lors des prospections).

La prochaine étape consiste à évaluer l'efficacité du protocole standard, en se basant sur le calcul du taux de détection moyen de l'espèce en fonction des statuts de présence de la loutre, à l'aide du logiciel Presence. Cela permettra de constater si, effectivement, une différence d'efficacité du protocole standard peut être mise en évidence si l'on se situe en zone de présence permanente ou en front de recolonisation de la Loutre.

Par la suite, des sous-jeux de données seront constitués afin de tester, entre autres :

- un potentiel effet de la saisonnalité sur la détection de la Loutre, à l'aide des données issues de protocoles demandant plusieurs passages sur sites ;
- un potentiel effet du nombre de sites prospectés par maille.

Les résultats de cette étude sont actuellement en cours d'analyse et devraient être présentés au Groupe Loutre à l'automne prochain. Cette réunion sera l'occasion de discuter des pistes d'amélioration à tester ensuite sur le terrain, et de la méthodologie de test à mettre en place, si possible dès 2022.

La SFEPM tient à remercier **Éric Petit**, directeur de recherche à l'INRAE de l'équipe « Ecologie évolutive des perturbations liées aux invasions biologiques et aux xénobiotiques » (UMR Ecologie et santé des écosystèmes), qui a bénévolement accepté de nous conseiller et guider dans cette phase d'analyse.

Nous remercions également toutes les structures participantes qui ont fourni des données, et aussi la DREAL Nouvelle-Aquitaine, toutes structures sans lesquelles cette étude n'aurait pu se faire.

Léa Ferrand,

Stagiaire SFEPM « Amélioration du suivi de la Loutre »



Jo Stolp de Pixabay

FOCUS SUR...

la valorisation des cadavres de loutres en Bretagne



Depuis 2007, le Groupe Mammalogique Breton organise, avec des vétérinaires, des autopsies des cadavres de loutres d'Europe que son réseau d'observateurs lui signale. Ces autopsies ont avant tout pour objet d'identifier ou confirmer la cause de la mort, mais également d'opérer des prélèvements pouvant alors être mis à disposition de la communauté scientifique pour des études ultérieures. Un bilan partiel de ces opérations vous est présenté ici.

Cadre des autopsies

La Loutre d'Europe figurant sur la liste des espèces protégées par la loi française, la collecte des cadavres et leur autopsie sont menées dans le cadre d'autorisations réglementaires : les personnes transportant les cadavres et supervisant l'autopsie sont détentrices d'une autorisation nominative accordée par arrêté ministériel.

Par ailleurs, la pratique d'une autopsie, d'autant plus chez une espèce sauvage, nécessite des connaissances approfondies. C'est pourquoi, en 2007, le GMB a fait appel à des vétérinaires spécialistes des Loutres et/ou de la faune sauvage (Hélène Jacques, Christine Fournier-Chambrillon, Pascal Fournier, Guy Joncour), pour apprendre à mener cette opération. Depuis lors, il s'adjoint systématiquement le concours d'au moins un vétérinaire ayant des compétences en matière de faune sauvage.

Depuis la définition d'un cadre pour la valorisation des cadavres de Loutre au cours du précédent Plan National d'Action en faveur de l'espèce, le niveau 2 d'investigation est appliqué : les informations relatives aux circonstances de découverte du cadavre (« commémoratifs ») sont consignées, il est procédé à un prélèvement de tissus pour analyse génétique (niveau 1), puis l'autopsie avec prélèvements complémentaires est réalisée (niveau 2).

Le plan d'échantillonnage alors défini dans ce cadre ayant été réalisé, les prélèvements d'organes sont aujourd'hui généralement limités au tractus génital et au foie mais peuvent parfois être adaptés en fonction de demandes en cours de la part de chercheurs.

Les autopsies sont réalisées tous les 18 mois en moyenne, sur une vingtaine de cadavres conservés par congélation et dans des locaux adaptés (salles d'autopsies de laboratoires d'analyses, de centre de recherche ou d'école vétérinaire). Le concours de l'OFB, et avant sa création de l'ONCFS, a été permanent, pour participer à la collecte des cadavres, à leur transport, et au suivi des autopsies.

Caractéristiques des individus

De 2007 à 2020 ont ainsi été autopsiées **189 loutres d'Europe découvertes mortes dans la région** (Bretagne administrative et Loire-Atlantique) **entre 1988 et 2020** :

- 149 adultes dont 56 femelles et 90 mâles (3 de sexe indéterminé pour cause d'état du cadavre),
- 26 subadultes (10 femelles, 16 mâles),
- 10 juvéniles (3 femelles, 2 mâles)
- 5 loutrons (4 femelles, 1 mâle),
- 3 femelles d'âge indéterminé et un individu de sexe et âge indéterminés.



Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques morphométriques des individus adultes. Les moyennes sont inférieures à celles rapportées ailleurs en France (voir tableau).

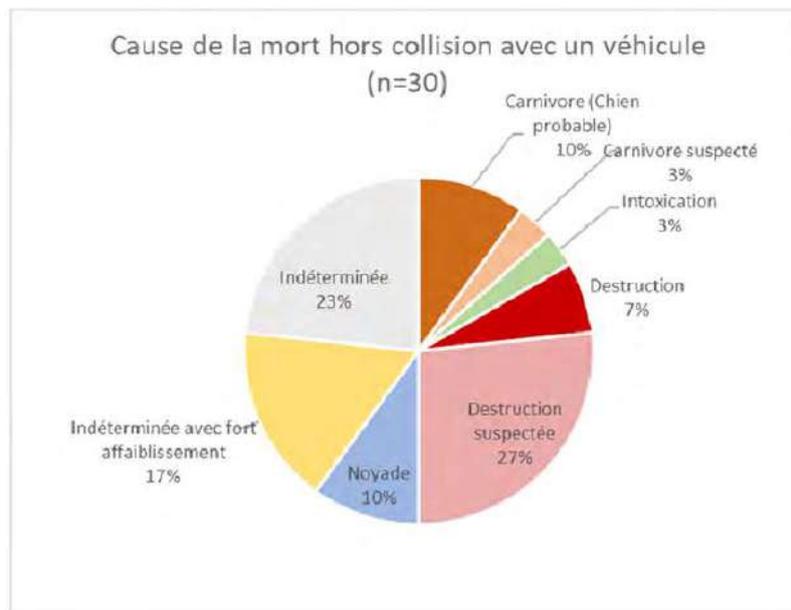
	Sexe	Moyenne (Min. – Max.)	Valeurs moyennes autres régions (Rosoux et Lemarchand, 2019)
Poids ¹ (kg)	Femelles (n=46)	5,57 (3,90 - 7,50)	6,12
	Mâles (n=67)	8,01 (4,95 - 11,4)	8,28
Longueur totale (cm)	Femelles (n=45)	98,6 (89,5 - 110,0)	103,4
	Mâles (n=81)	108,8 (97,0 - 123,0)	111,7

¹ Seuls les individus morts de façon violente sont ici pris en compte.

L'indice de condition corporel, exprimant la condition physique de l'animal (Kruuk, 2006 ; Rosoux et Lemarchand, 2019), a pu être calculé sur 107 individus. Un individu est considéré en bonne condition si son indice est supérieur à 1. L'examen de cet indice chez les individus morts de cause traumatique permet d'évaluer la condition physique globale de la population. Les individus adultes morts de cause traumatique en Bretagne présentent un indice corporel moyen de 1 pour les femelles (n=35 ; min : 0,75 ; max : 1,18) et de 1,08 pour les mâles (n=61 ; min : 0,77 ; max : 1,57). En outre, la moitié des femelles (17) et 70% des mâles (40) ont un indice supérieur à 1. La population semble globalement en bonne condition physique, mais il est notable que plus de la moitié des femelles présente un indice inférieur à 1. Cet élément constitue un point de vigilance. Concernant l'état reproducteur des 56 femelles adultes autopsiées, 13 étaient allaitantes, 11 présentaient des tétines tirées signalant un allaitement précédent et deux étaient gestantes.

Causes de la mort

L'essentiel des spécimens ont été victimes de collisions routières (155 cas confirmés). Trois spécimens ont été victimes des morsures d'un autre carnivore (un chien selon toute vraisemblance), un d'une intoxication à un anticoagulant, deux du piégeage par collet et trois se sont noyées dans des bassins de pisciculture. La cause de la mort des 25 autres cas n'a pu être déterminée avec certitude. Cependant, parmi eux, la collision routière peut être envisagée dans quatre cas, la morsure d'un chien est suspectée dans un cas supplémentaire et des cas de destruction sont suspectés (perforation de la cage thoracique par un outil à trois dents, cadavre en décomposition trouvé à proximité d'une cage-piège par exemple) ou envisagés (un animal portant des marques de capture dans un piège, traumatismes crâniens) dans huit autres cas. Parmi les 12 autres cas de mortalité non-élucidés, cinq concernent des individus extrêmement affaiblis et/ou amaigris sans que la cause de cet état ne soit clairement établie.



Quelques cas particuliers

Plusieurs cas particuliers apparus à l'autopsie apportent des illustrations intéressantes quant à la biologie de l'espèce et aux causes de mortalité. Nous en présentons ici quelques-uns.

En mars 2009, un mâle est retrouvé très affaibli à Lamballe (22), dans un jardin de particulier. Malgré une prise en charge par l'École Vétérinaire de Nantes, l'animal succombe peu de temps après. À l'examen, cet animal s'est avéré très maigre (en état de cachexie) et présentait de nombreuses blessures, en particulier autour de la bouche et des parties génitales. Ce type de blessures et cet état physiologique (« cachexie ») ressemblent fortement aux cas de mortalité résultant des morsures infligées par des congénères décrits en Angleterre (Simpson, 2006), où ces cas ont concerné 7,7% de 379 individus. Les blessures infligées se sont visiblement infectées, entraînent un affaiblissement de l'individu puis une diminution de son efficacité de capture des proies et finalement la mort, illustrant la **fragilité de l'équilibre énergétique de l'espèce**.

Un mâle trouvé mort en 2007 dans le sud du département du Finistère présentait des lésions graves des poumons et des perforations du tégument sur la partie dorsale au niveau de la cage thoracique. Ces perforations, au nombre de trois et à l'écartement constant, évoquent l'utilisation d'un outil à trois dents tels que ceux parfois utilisés dans le passé pour la chasse de la Loutre. La destruction intentionnelle dans ce cas fait peu de doutes. Notons que deux autres individus présentaient des perforations dorsales ayant entraîné la mort, accompagnées de circonstances évoquant un acte de destruction.

En août 2019, une femelle allaitante a été découverte très affaiblie à Landivisiau (29). Ayant succombé malgré une prise en charge par un vétérinaire, elle a été soumise à autopsie. Cette dernière a révélé la présence de morsures. Cependant, l'examen interne a mis en évidence un très mauvais état de santé et divers signes de dysfonctionnement des organes. La cause de la mort est vraisemblablement une maladie chronique non-déterminée ayant amené l'individu en état de cachexie. Le coup de grâce semble avoir été donné par un chien, mais l'animal était condamné. Des prélèvements de tissus pour analyse histologique ont été effectués, comme sur d'autres individus présentant un aspect inhabituel de certains tissus.



Quelques exemples d'utilisations des prélèvements

Les prélèvements pratiqués sur les cadavres ont pour objet de servir de matériel d'étude pour les chercheurs. Voici quelques exemples d'exploitation de prélèvements issus des autopsies pratiquées dans la région.

- Le prélèvement d'une oreille sur chaque individu autopsié (95 individus au total) a permis de contribuer à l'étude de la structure génétique de l'espèce sur son aire de distribution française menée par l'Université de Liège dans le cadre du précédent Plan National d'Actions (Pigneur et al., 2018 ; 2019). Les résultats concernant ces individus ont été riches d'enseignements, mettant en évidence une population issue du principal noyau de population relictuel dans les années 1980 génétiquement bien distincte des individus du sud-est de la région. Par ailleurs, les prélèvements de deux individus ont été récemment envoyés au Muséum d'Histoire Naturelle de Francfort pour la première phase d'une étude européenne basée sur le séquençage complet du génome de l'espèce, appelée à se développer si des financements sont trouvés.

- Les prélèvements de foie effectués sur 22 individus (6 femelles, 16 mâles) autopsiés en 2007 ont fait l'objet d'une recherche d'anticoagulants à l'initiative du GREGE (résultats non-publiés). La recherche de huit molécules par l'École Nationale Vétérinaire de Lyon a révélé des concentrations en bromadiolone supérieures au seuil de détection de 0,01 mg/kg sur sept individus (2 femelles et 5 mâles). L'indice de corpulence moyen de ces sept individus était de 0,96, témoignant d'une condition physique médiocre.

- Les autopsies menées sur les loutres trouvées dans la région ont également permis de contribuer à une étude en cours au niveau européen sur la contamination des super-prédateurs des milieux aquatiques (LIFE APEX). Des échantillons de foie de cinq individus subadultes ont été envoyés à l'Université d'Athènes pour une recherche d'une série de substances polluantes.

- Enfin, dans le cadre d'une étude sur les parasites des voies biliaires de la Loutre d'Europe (Plathelminthes), les vésicules biliaires de 22 individus ont été fournies à l'Université de Cardiff. Quatre d'entre elles (dont 3 au sud-est d'une ligne Vannes-Redon) étaient parasitées par *Metorchis albidus*, parasite des carnivores apparenté à la Douve et ayant pour hôtes intermédiaires un escargot aquatique (type Limnée) et un poisson (Carpe, Brème, Tanche).

Franck Simonnet et Meggane Ramos,
Groupe Mammalogique Breton



Le GMB remercie très vivement tous les vétérinaires ayant apporté leur contribution bénévole à ces opérations, en particulier Ludovic Fleury, Pascal Fournier, Christine Fournier-Chambrillon, Philippe Gourlay, Hélène Jacques, Guy Joncour et Sylvain Larrat.

Nous remercions également toutes les personnes ayant signalé la présence d'un cadavre, ainsi que l'OFB et ses agents, en particulier Sébastien Gautier (Service Départemental du Morbihan).

Enfin, nous remercions les organismes nous ayant accueilli pour effectuer les autopsies : les Laboratoire Départementaux d'Analyses des Côtes d'Armor, Morbihan et du Finistère, Océanopolis, Oniris.



Bibliographie

KRUUK H. 2006. *Otters: Ecology, behaviour and conservation*. Oxford University Press, New York, 265 p.

PIGNEUR L.-M., CAUBLLOT G., FOURNIER P., MARC D., MICHAUX J., SIMONNET F. & JACOB G. 2018. Apport de la génétique pour l'étude de la dynamique des populations de Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus 1758) en France. *Naturae* 2018 (6): 63-71.

PIGNEUR L.-M., CAUBLLOT G., FOURNIER-CHAMBRILLON C., FOURNIER P., GIRALDA-CARRERA G., GREMILLET X., LE ROUX B., MARC D., SIMONNET F., SMITZ N., SOURP E., STEINMETZ J., URRRA-MAYA F., & MICHAUX J., 2019. Current genetic admixture between relictual populations might enhance the recovery of an elusive carnivore. *Conservation Genetics* 20 (6): 1-16.

ROSOUX R. & LEMARCHAND C. 2019. *La loutre d'Europe*. Biotope, Mèze, 352 p.

SHERRARD-SMITH E., STANTON D.W.G., CABLE J., OROZCO-TERWENGEL P., SIMPSON V.R., ELMEROS M., VAN DIJK J., SIMONNET F., ROOS A., LEMARCHAND C., POLEDNIK L., HENEBERG P. & CHADWICK E.A. 2016. Distribution and molecular phylogeny of biliary trematodes (*Opisthorchiidae*) infecting native *Lutra Lutra* and alien *Neovison vison* across Europe. *Parasitology International* 65: 163-170.

SIMPSON, V. R. 2007. *Health Status of Otters in Southern and South West England 1996–2003*. Environment Agency Science Report SC10064/SR1, Bristol, 79 p.





LOUTRES EN DÉTRESSE

Réouverture du Centre de soins faune sauvage de Tonneins

Une bonne nouvelle pour des loutres en détresse : le centre réouvre ce qui permet d'avoir une autre structure pour leur accueil en France !

Depuis le 20 juillet 2020, le Centre de soins de la Faune Sauvage de Tonneins en Lot-et-Garonne a rouvert ses portes, après plusieurs années de fermeture suite au décès de son fondateur, Alain Dal Molin, en 2015. Toute l'équipe de salariés et de bénévoles vous accueille sept jours sur sept pour recueillir les animaux sauvages blessés, des oiseaux aux mammifères.

Le centre avait accueilli par le passé des loutres et prévoit de rester capacitaire pour l'accueil et la réhabilitation de cette espèce.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur page Facebook « Centre de soins de la faune sauvage de Tonneins / csfst » ou sur leur site internet : <https://soinsfaunesauvagetonneins.jimdofree.com/>

N'hésitez pas à proposer votre aide si vous êtes de la région : devenir personne relais, bénévole, aide matérielle et/ou financière. Une cagnotte participative a également été ouverte pour les aider à finir les travaux et à acheter le matériel nécessaire pour leurs futurs blessés : <https://www.helloasso.com/associations>.

Des loutres en réhabilitation au centre LPO Aquitaine

C'est une première toute jeune loutre d'Europe qui a été acheminée au centre de soins à la mi-septembre 2020. Alertés par les cris de l'animal, ses découvreurs ont eu le bon réflexe de contacter le centre avant de tenter la moindre action. Seul, à découvert sur un chemin, et appelant sa mère, ce loutron, jugé de fait orphelin, fut pris en charge en urgence. Âgé d'à peine un mois, il est arrivé apathique, très déshydraté et amaigri au centre de soins. Nourrie plusieurs fois par jour (et par nuit !) au biberon par les soigneurs qui se relayaient, la jeune femelle a pu reprendre suffisamment de poids et gagner en vivacité. Petit à petit et une fois que ses dents ont commencé à pousser, du poisson frais a été intégré à son alimentation, mixé dans son lait, afin d'amorcer une transition alimentaire et un sevrage en douceur. Après un mois, les biberons ont commencé à s'espacer et de la nourriture solide lui a été proposée afin de la stimuler. Sur cette vidéo postée sur la page facebook du centre mi-novembre, la loutre commençait à se servir de ses dents et à mâcher les divers poissons à sa disposition : <https://fb.watch/6s7-HHS8u/>



Cette première petite loutre fut bientôt rejointe au centre fin octobre par une seconde, découverte dans un camping sur la commune de Sanguinet (40460). C'est en faisant l'entretien d'un terrain qu'un particulier a trouvé cette petite femelle trempée et en hypothermie. Trop jeune pour se retrouver en dehors de sa catiche, pesant moins de 700 g, l'animal était visiblement orphelin et fut immédiatement pris en charge au centre de soins. Une analyse coprologique permit de mettre en évidence la présence de parasites internes aggravant son état de santé. Après une semaine de soins intensifs, elle a peu à peu repris du poids (le doublant en 1 mois) et retrouvé sa vivacité : <https://fb.watch/6s7HlhWgH/>. Elle n'a été mise en contact avec sa congénère qu'à la fin de son sevrage.

L'aînée entre-temps avait été placée en volière extérieure couverte, dans le but d'accroître son autonomie et de ne pas s'imprégner de l'Homme, avec néanmoins un suivi attentif de sa courbe de poids. Après plusieurs rencontres uniquement olfactives, à travers une séparation en plexiglas, au moins de décembre les deux loutres furent finalement installées ensemble dans une volière en extérieur. La cohabitation nécessita quelques jours d'adaptation, la plus âgée des deux loutres repoussant au départ sa nouvelle colocataire plus enthousiaste. En effet après plusieurs semaines à vivre toutes seules, les deux loutres avaient perdu l'habitude de passer les journées avec un congénère. Sur cette vidéo vous pouvez les voir interagir et jouer entre elles : <https://fb.watch/6s7AOSHc84/>.

Désormais elles dorment ensemble dans la même cabane toute la journée et s'activent la nuit, comme leur indique leur instinct naturel. Depuis la mi-mai elles ont pu bénéficier d'une nouvelle installation. Dans cet enclos leur offrant davantage d'espace, elles s'exercent à la chasse et un bassin leur permet de nager et appréhender la pêche.

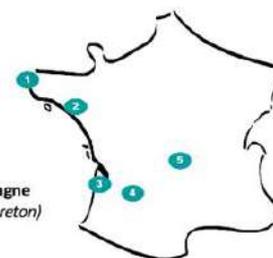
Ces petites loutres ont été les vedettes d'un reportage de Bassin TV : <https://fb.watch/6s7L4b1erg/>

Vous pouvez aider le centre de soins LPO Aquitaine en leur faisant un don sur helloasso, que ce soit pour [les soutenir](#) de manière générale ou pour participer à la [construction de leur salle de chirurgie](#).

Breaking news !

Une 3^{ème} petite loutre a été découverte en Charente début juillet devant une porte de garage, et prise en charge en urgence au centre de soins de Torsac géré par Charente Nature. N'ayant heureusement aucun souci de santé apparent et déjà capable de se nourrir seule bien que trop jeune pour être relâchée tout de suite dans la nature, elle sera transférée au centre de soins LPO Aquitaine pour être réhabilitée d'ici quelques mois.

Marie Masson, animatrice PNA Loutre (SFPEM)
Et le Centre LPO Aquitaine



Où trouver un centre de soins en capacité d'accueillir la Loutre d'Europe ?



Association Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins de Bretagne
(affiliée à Océanopolis, Bretagne Vivante, LPO et Groupe Mammalogique Breton)
Océanopolis, Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 Brest
02 98 34 40 52 / 02 98 34 40 40
<https://www.oceanopolis.com/connaître-nos-missions/conservation/centre-de-soins>



Centre vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes de l'École Nationale Vétérinaire
ONIRIS, site de la Chantrerie, 102 route de Gachet - 44307 Nantes
02 40 68 77 76 - faunesauvage@oniris-nantes.fr
<https://cvfse-nantes.wixsite.com/centre-faune-sauvage>

ATTENTION : capacitaire, mais pas d'espace pour la réhabilitation !



Centre de soins LPO Aquitaine
Domaine de Certes - Graveyron - 33980 Audenge
06 28 01 39 48 - centredesoins33@lpo.fr
<https://aquitaine.lpo.fr/>



Centre de soins de la faune sauvage de Tonneins
Parc Ferron, Route de Marmande - 47400 Tonneins
06 18 53 72 55 - soinsfaunesauvagetonneins@yahoo.com
<http://soinsfaunesauvagetonneins.jimdofree.com/>

ATTENTION : Les structures dédiées aux loutres doivent encore être remises aux normes.



Panse-Bêtes
63400 Chamalières
06 46 62 36 89 - pansebetes@gmail.com
<https://pansebetes.fr/>

Hommage à Alexis Nouailhat

Je voudrais rendre hommage au dessinateur naturaliste Alexis Nouailhat, disparu à l'âge de 55 ans. Ses dessins (surtout ceux de loutres) accompagnent mon parcours depuis plus de 20 ans, décorant ma chambre d'étudiante, mes classeurs, mon bureau, les publications de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) où j'ai travaillé. Je dois avoir un carton plein de ses cartes postales. J'ai eu plus tard l'occasion de le croiser lors de nos colloques de mammalogie. Il y a quelques années, je lui ai commandé ce dessin dans le cadre du plan loutre, pour illustrer le rôle locomoteur de la loutre dans la conservation des milieux aquatiques.



Rachel Kuhn



7^{ème} Journée Mondiale de la Loutre

Mercredi 26 mai 2021 se tenait la 7^{ème} édition de la Journée Mondiale de la Loutre, un événement organisé par l'[International Otter Survival Fund](#). A cette occasion, des mini jeux pédagogiques créés à l'origine par l'UICN ont été adaptés en français par la SFEPM et proposés [sur le site internet](#) et la page facebook de l'association.

Une classe d'une école primaire de la commune de Brunoy s'est ainsi prêtée à l'exercice et nous a renvoyé quelques clichés pris pendant cette journée de sensibilisation sur l'espèce !



De beaux dessins de loutres à colorier !



Des élèves studieux aidant la Loutre à traverser le labyrinthe des menaces avant d'accéder à son repos !

Communiqué de presse : la Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ?

La SFPEM a souhaité corriger certains propos tenus sur la Loutre par M. Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs lorsqu'il était invité des « Grandes Gueules » sur RMC en mai dernier.

Contrairement à ce qui a été avancé durant cette émission, nous rappelons que les chiens peuvent représenter un danger pour les loutres, que ces dernières ne vivent pas uniquement dans l'eau mais se déplacent en milieu terrestre également (et parfois sur plusieurs kilomètres). Si le risque de destruction par tirs reste - à notre connaissance - très rare, les pièges à ragondins peuvent par contre faire des victimes chez les loutres.

Notre communiqué de presse ainsi que le communiqué plus détaillé pour les plus curieux sont tous deux disponibles librement sur [notre site internet](#).

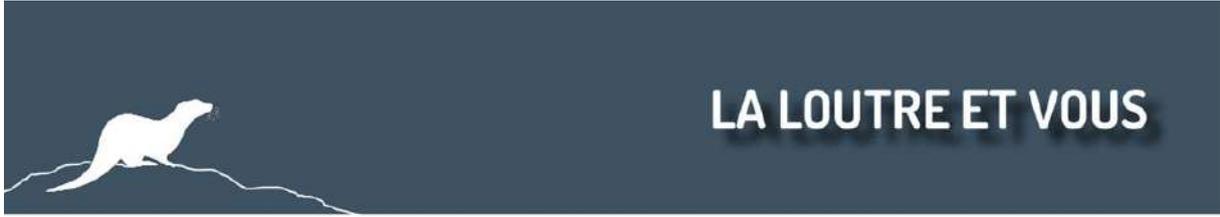
Retrouvez l'ensemble de l'émission en [replay sur le site de RMC](#) (échanges sur la Loutre vers les 11 minutes 30 secondes).

L'animatrice du PNA Loutre invitée sur Sud Radio

Marie Masson, salariée à la SFPEM en charge de l'animation du [Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe](#), a été interviewée samedi 12 juin par Natacha Harry dans l'émission « Nos animaux » sur Sud Radio. Vous avez encore la possibilité d'écouter [le replay](#) de l'émission, à partir de 22 min15 pour la Loutre.



Jo Stolp de Pixabay



LA LOUTRE ET VOUS

Monter la « Loutrie » au lycée Jeanne d'Arc de Caen

Etant cette année éco-déléguée au lycée Jeanne d'Arc, à Caen (14), j'ai eu l'occasion d'organiser une action pour soutenir la SFEPM et son travail en faveur de la Loutre d'Europe. Toute une équipe de volontaires motivés a mis en place la Semaine Ensemble Pour Servir la Terre. Cette équipe, soutenue par la direction, a été constituée d'élèves (notamment éco-délégués) et de quelques professeurs encadrant le projet. Notre objectif lors de cette semaine a été de sensibiliser l'ensemble du lycée à des problématiques environnementales et d'inciter à agir concrètement pour changer les choses. Ainsi, expositions et ateliers ont eu lieu pour sensibiliser les élèves aux menaces pesant sur la biodiversité et apprendre de nouvelles habitudes de consommation.

Avec une amie, nous souhaitions entreprendre dans le cadre de cette semaine verte une action pour venir directement en aide à la biodiversité, en récoltant des fonds pour la protection d'une espèce particulière. Etant passionnée par les loutres, j'ai suggéré d'œuvrer pour ce mammifère et après des recherches nous avons choisi la SFEPM comme bénéficiaire, pour son rôle d'animatrice du plan national d'actions. Deux opérations ont été mises en œuvre dans cet objectif : un vide-dressing et une « Loutrie ». Pour le vide-dressing, il a été demandé aux élèves de ramener les vêtements en bon état qu'ils ne portaient plus, qui ont ensuite été revendus au sein du lycée. Grâce à cette opération, 224 euros ont été récoltés pour la protection des loutres ! Les vêtements non vendus ont ensuite été donnés à une association caritative.

La « Loutrie » (nouveau mot pour désigner une tombola spéciale loutres !) a proposé des lots uniquement éco-responsables, la vente des billets étant destinée à récolter des fonds pour la SFEPM. Comme premier lot, nous avons choisi de permettre à quatre personnes d'aller rencontrer les loutres (et autres animaux) au Bioparc de Doué-la-Fontaine, parc animalier engagé pour la conservation de la faune sauvage et de passer ensuite une nuit à l'hôtel. Tous les autres lots ont été trouvés grâce à de super commerçants locaux qui ont accepté d'être nos partenaires ! Il était ainsi possible de gagner par exemple un soin dans un institut de beauté bio, des kits zéro déchets, des paniers alimentaires bio, du chocolat ou encore des bons d'achats pour divers restaurants ou pâtisseries végétales dans Caen (et bien d'autres choses, pour un total de 42 lots à gagner). L'opération a été un succès ! Beaucoup d'heures ont été investies avec plaisir dans ce projet que tous les participants ont été ravis de voir mené à bien : grâce à la Loutrie, 1 157 euros ont été récoltés pour la protection des loutres.

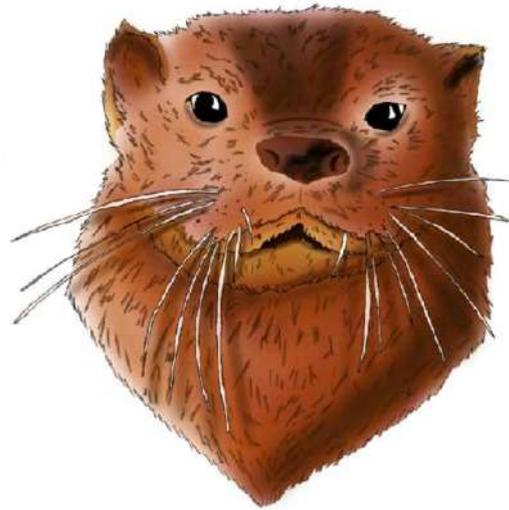
Le lycée Jeanne d'Arc a donc collecté au total 1381 euros, qui seront intégralement reversés à la SFEPM pour continuer son action en faveur de la Loutre d'Europe, sans compter que la Loutre a été au cœur de toutes les conversations pendant plusieurs semaines !



Ici nous remettons le premier lot au grand gagnant : Léo, surveillant au lycée. S'intéressant beaucoup aux animaux et passionné par la photographie, il a été ravi d'avoir gagné !



Devenue la mascotte du projet, la loutre en peluche fabriquée à partir de bouteilles recyclées a été gagnée par une professeure du lycée !



Réalisé par une élève du lycée, ce dessin de loutre a été au cœur de toutes nos affiches servant à informer le lycée du projet !



De gauche à droite : Alette, moi-même et Lou. Avec quatre autres élèves, nous avons tenu le stand de vente de tickets durant trois semaines.



Le moment tant attendu : le tirage au sort !



Remise officielle du chèque à la SFEPM le 06 juillet 2021. De gauche à droite : M. Leboulenger (SFEPM), Mme Dubost-Sakhi (professeur documentaliste), M. Manson (directeur du lycée) et quelques élèves organisateurs de la Loutrie.

Elsa Bernard,
éco déléguée Lycée Jeanne d'Arc,
Caen





ÉCHOS D'AILLEURS

Eurasian Otter Workshop , un webinaire du 26 au 28 février 2021

Organisé par l'[Otter Specialist Group \(OSG\)](#) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ([UICN](#)) et originellement prévu en Croatie fin 2020, ce séminaire s'est déroulé sous le format d'un webinaire gratuit sur trois demi-journées. Il a rassemblé des participants des quatre coins du globe, des USA au Japon ! Victime de son succès, les inscriptions avaient été closes dès la barre des 500 participants atteinte.

Les [présentations des conférenciers](#) sont téléchargeables librement sous format pdf sur le site de l'OSG, ainsi que les [posters](#) présentés le samedi.

26 février - Plans de conservation

Les conférences de cette session sont disponibles en [rediffusion](#).

[Eurasian Otter success story ? – Nicole Duplaix](#)

Le webinaire est introduit par Nicole Duplaix et Anna Loy, co-présidentes de l'OSG.

[Future challenges for the conservation of the Eurasian otter - Anna Loy et Syed Hussain \(réfèrent Liste rouge de l'OSG\)](#)

Présentation de l'état de conservation de la Loutre d'Europe dans le monde et les enjeux actuels et futurs

Des premiers rappels sur les différentes espèces de loutres existantes de par le monde et sur l'écologie spécifique de la Loutre d'Europe, les menaces qui pèsent sur elle et qui diffèrent selon les pays.

Bien que l'aire de répartition de la Loutre d'Europe soit relativement vaste et recouvre l'ensemble de l'Europe, l'Afrique du Nord et jusqu'à l'extrême est de l'Asie, son état de conservation n'en demeure pas moins préoccupant. Elle reste chassée et piégée de manière légale dans plusieurs pays comme l'Irak et la Russie, cette dernière représentant à elle-seule 70% de l'aire spatiale de répartition de l'espèce. De plus les classements de la liste rouge UICN monde sont biaisés car principalement basés sur la situation de la Loutre dans les pays européens, et ne sont pas forcément représentatifs du statut général de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition.

Les populations les plus australes de Loutre d'Europe (Afrique du Nord, Iraq, Sri Lanka...) demeurent isolées, et donc fragiles.



Le réchauffement climatique aura potentiellement des effets sur l'habitat, l'adaptabilité, les ressources alimentaires de la Loure d'Europe ainsi que sur les maladies qui la touchent. L'espèce est jugée relativement peu vulnérable tant qu'elle peut étendre son aire de répartition vers le nord, mais la situation pourrait se compliquer pour les populations d'Afrique du Nord, d'Asie du Sud – Est ainsi que celles du sud de l'Italie. Les écosystèmes d'eaux douces sont également susceptibles d'être fortement perturbés à l'avenir. La multiplication des événements météorologiques extrêmes, inondations comme sécheresse, impactera la Loutre : les premières en augmentant la mortalité des jeunes par noyade, la seconde en diminuant les ressources alimentaires disponibles.

La protection légale constitue un élément essentiel de la conservation de la Loutre d'Europe, car elle permet notamment de restreindre la chasse et le trafic d'individus (pour la fourrure, pour le marché des nouveaux animaux de compagnie etc.). La question se pose de savoir ce qu'il adviendrait de la Loutre d'Europe si elle devait perdre son statut d'espèce protégée ?

[Conservation planning techniques - Jamie Copsey \(Conservation Planning Specialist Group de l'UICN/SSC\)](#)

Présentation assez générale sur la mise en place de planification des projets de conservation des espèces.



27 février - Menaces

Les conférences de cette session sont disponibles en [rediffusion](#).

[Guidelines for conflict resolutions - Alexandra Zimmermann \(IUCN Human-Wildlife Conflict Task Force\)](#)

Introduction générale aux conflits Homme / Faune sauvage et à leur traitement.

La résolution de ces conflits est une priorité lorsque l'on cherche à conserver une espèce. Or le changement climatique et le changement d'occupation des sols sont autant de facteurs qui tendent à multiplier ces conflits activités humaines et faune sauvage. Chacun de ces conflits étant différent (aspects économique, culturel, politique, relatif aux croyances religieuses ou à la sécurité des populations humaines etc.), il est impossible de faire une généralisation de la manière dont ils sont traités et résolus. Parfois, les populations humaines blâment une espèce bouc-émissaire. En tous les cas, il est important d'écouter et de respecter les avis et ressentis de chacune des parties en présence.

Le groupe de travail de l'IUCN sur la gestion de ces conflits Homme/Faune sauvage dispose sur son site internet d'un [centre de ressources](#) sur le sujet (multi-espèces, multi-disciplines).

[Andreas Kranz \(IUCN OSG Conflict Resolution Task Force\) Otter fishing conflicts](#)

Tout comme en France, la Loutre d'Europe a commencé à recoloniser l'Autriche à la fin des années 80. Elle est aujourd'hui présente dans une grande majorité des états fédéraux, et si les conflits par rapport aux piscicultures se sont résolus, ils persistent ou empirent avec les pêcheurs.

Un suivi de la biomasse piscicole a été réalisé sur 3 ruisseaux salmonicoles, depuis les années 90 jusqu'à 2019. Une baisse de la biomasse piscicole a été observée dans les années suivant le retour naturel de la Loutre (de 100-200 kg /ha à moins de 50 kg/ha, ce seuil étant celui du bon état écologique). Mais outre le retour de la Loutre, d'autres causes peuvent expliquer cette baisse : la diminution des ressources alimentaires des poissons (invertébrés), la pollution (hormones et autres produits pharmaceutiques), des maladies touchant les poissons, l'augmentation des aménagements hydro électriques.

En raison de cette « compétition » avec les pêcheurs à la ligne, il est de nouveau possible dans ce pays de « réguler » l'espèce depuis 2018, avec des quotas de destruction de 40 à 50 individus par an. Mais il y a peu de suivis après ces « prélèvements » de loutres. Sur ces 3 sites, cependant, aucune augmentation de la biomasse piscicole n'a été observée suite à la destruction des loutres présentes.

Cette chute drastique de la biomasse piscicole laisse apparaître un avenir très incertain pour la Loutre d'Europe en Autriche, comme pour l'avenir de ses proies.

27 février - Session posters

[Remote identification of otters with conventional camera traps, SLR camera traps and the use of CCTV](#)

Est présenté ici le retour d'expérience sur le suivi pendant 15 ans des loutres occupant un cours d'eau montagneux du sud-ouest du Royaume-Uni, à l'aide de **piégeage photographique et de caméras de surveillance**. Ces types de suivis combinés sur une telle durée ont permis de déterminer la taille des domaines vitaux et leur utilisation, la vitesse de déplacement des individus à l'intérieur de ceux-ci, ainsi qu'une identification individuelle des loutres (résidentes ou de passage).

[The otter in the Netherlands reached minimal viable population in 2019/2020, after reintroduction in 2002](#)

La population de loutres d'Europe aux Pays-Bas, issue d'une **réintroduction en 2002**, n'a cessé de croître pour aujourd'hui atteindre le seuil de la viabilité avec 450 individus dénombrés via une étude ADN. Près de 140 mailles de 10km de côté sont actuellement occupées, et la jonction avec les populations allemandes est imminente (ce qui permettrait d'améliorer la diversité génétique) et des individus pourraient rejoindre la Belgique. Néanmoins, le fort taux de mortalité routière et la faible diversité génétique restent des problématiques majeures, sans compter que l'espèce est principalement cantonnée dans le nord-est du pays. Avant d'atteindre un statut de conservation favorable, la répartition de l'espèce devra atteindre de nouveau l'étendue historique soit 187 mailles.

[Integration of different monitoring techniques for eurasian otter \(Lutra lutra\) detection in the north-east of Italy](#)

Sont présentés ici les résultats d'une étude servant à améliorer les connaissances sur la répartition de la Loutre dans le **nord-est de l'Italie**, grâce à la mise en œuvre synergique de différentes méthodes de suivi (**piégeage photo, recherche d'indices de présence variés** : épreintes, empreintes, restes de repas, gelées anales, places de ressui).

Vingt mailles de 10*10km ont été suivies à 2 périodes de l'année (sept/oct et nov/déc) avec réalisation dans chacune de ces mailles de 4 transects de longueurs variables à partir d'un pont (1km en zones de présence permanente, et 200m en zones périphériques).

Une primo détection de la Loutre a été possible en moyenne au bout du 39^{ème} jour de suivi par piège photo. La Loutre a été mieux détectée lorsque les abords des ponts avaient été explorés sur plusieurs centaines de mètres que lorsque les banquettes sous le pont uniquement étaient prospectées.

[Conservation status of eurasian Otter Lutra lutra in Italy](#)

La population de Loutre d'Europe la plus au Sud de l'Italie est complètement isolée du reste des populations européennes (italiennes y compris), et forme une méta-population. L'expansion de cette méta-population



Carte de répartition de la Loutre en Italie

est hésitante, la présence de loutres en périphérie restant « clignotante » d'une année sur l'autre.

Comme pour l'Italie du Nord, l'expansion de la Loutre d'Europe en Autriche et en Slovénie a favorisé le retour de l'espèce sur la chaîne alpine orientale depuis 2011, où son expansion rapide laisse espérer l'établissement d'une population viable à court-moyen terme.

De même, un nouveau noyau sur la partie occidentale des Alpes a été détecté en 2020 sur la vallée de la Roya, de l'autre côté de la frontière française. La chaîne des Alpes italiennes abrite également une population isolée dans la rivière Ticino, dérivée de la réintroduction d'individus croisés avec *L. l. barang*. Cependant, une étude récente a révélé que cette population est probablement non viable et aucun signe de loutres n'a été enregistré dans la zone depuis 2018.

La taille de cette population méridionale est estimée à 800 ou 1000 individus. Ce chiffre est encore loin de la taille minimale d'une population viable.

Pour suivre les tendances des métapopulations, des enquêtes périodiques à l'échelle nationale devraient être menées.

[Population structure, spatial analysis and diet characterisation of otters from Southern Italy](#)

Des chercheurs de l'Université de Naples Federico II décrivent la composition de la méta-population de loutres du sud de l'Italie, en fournissant des informations sur la structure génétique de cette population, sur les voies de dispersion probables de l'espèce ainsi que sur sa plasticité trophique.

Les résultats ont pour objectifs d'aider à définir des stratégies de conservation de la Loutre, axées sur le paysage ainsi que sur les réglementations de la pêche affectant la disponibilité en proies.

[Otter population in Roya-Bevera river : a strategic challenge for the western Alps recolonization](#)

En juillet 2019, une population isolée de loutres a été découverte du côté français des vallées de la Roya-Bevera. Cette population est stratégique et peut se révéler essentielle pour la recolonisation naturelle de la région alpine occidentale à partir des montagnes du sud où les cols alpins sont moins élevés. Or en octobre 2020, un

événement climatique extrême, la tempête Alex, a dévasté la vallée de la Roya et d'autres vallées italiennes et françaises voisines. Dans le premier tronçon italien de la Roya - où des épreintes avaient été observées quelques mois auparavant - la montée des eaux a dépassé 10 mètres, entraînant la disparition totale de la végétation riveraine et la destruction d'un pont. Les effets de cette catastrophe

se font encore ressentir : eaux encore troubles et boueuses, populations piscicoles fortement impactées. Pour conserver l'espèce dans cette zone, il est nécessaire de lui garantir une disponibilité suffisante en proies en créant ou restaurant des zones de végétation riveraines et des zones humides le long des cours d'eau. Un guide de bonnes pratiques pour la gestion de ces milieux pourrait être développé au niveau régional.

La Ligurie occidentale représente un corridor écologique crucial pour la reconnexion des Apennins et des Alpes, en particulier à l'ère du réchauffement climatique. Ce corridor a d'ailleurs été étudié et décrit dans le cadre du Programme Alpin du WWF (projet européen) 2012-2016. Ce travail préliminaire à grande échelle est une base pour établir un suivi à long terme des connexions écologiques des écosystèmes fluviaux et des rivières dont la Loutre peut être considérée à la fois comme un symbole et un objectif ambitieux.

[Where to go from ? Connectivity among alpine borders in the Gran Paradiso area for Lutra lutra](#)

Les preuves d'un lent retour naturel de la Loutre d'Europe dans la **région alpine** s'accumulent depuis quelques années. Les nombreux espaces naturels protégés de cette région peuvent faciliter l'installation de façon permanente de cette espèce, mais la connectivité entre ces espaces n'a pas encore été étudiée.

L'objectif de cette étude menée par le Parc du Gran Paradiso, les universités de Padoue et du Molise est donc de produire un modèle SIG d'adéquation de l'habitat en combinant les principales exigences écologiques de l'espèce ; le modèle sera validé avec les données de présence récentes de loutres dans le sud de la France et en Suisse.

En **identifiant les corridors écologiques potentiels et les habitats adéquats pour l'expansion de l'espèce**, il sera possible de :

- créer une carte de connectivité décrivant la connectivité longitudinale (le long des rivières) et latérale (entre les bassins) ;
- planifier des actions de conservation (gestion de l'habitat favorable à la Loutre) ainsi que des campagnes de suivi de l'espèce dans le futur.

Preliminary results from a combination of traditional and eDNA-based otter surveys in Hungary

La population de Loutre d'Europe est stable en Hongrie mais peu d'informations sont disponibles sur la démographie en régions et sur les mouvements individuels. Les objectifs de l'étude présentée ici étaient multiples : déterminer l'efficacité d'une **analyse de l'ADN environnemental à partir d'épreintes ou de gelées anales, la comparer avec les données issues de méthodes plus classiques (prospection standard)**, et établir la structure génétique d'une population à l'échelle d'un bassin versant, et à l'échelle d'un marais protégé.

Current distribution of eurasion otter in Montenegro

Si la Loutre était relativement répandue au **Monténégro** il y a un quart de siècle, aujourd'hui sa répartition, son abondance et ses tendances démographiques sont complètement inconnues. L'espèce est protégée sur l'ensemble du territoire national, mais comment savoir quelles mesures de conservation mettre en place si son statut n'est pas connu ? L'association Wildlife Montenegro a choisi une approche intégrée pour faire le point sur la situation de la Loutre d'Europe et a collecté des données entre 2018 et 2020 (questionnaire, prospections de terrain, piégeage photographique). L'espèce semble donc commune et largement répartie au Monténégro, avec une préférence pour le nord et le centre où les habitats sont plus favorables.

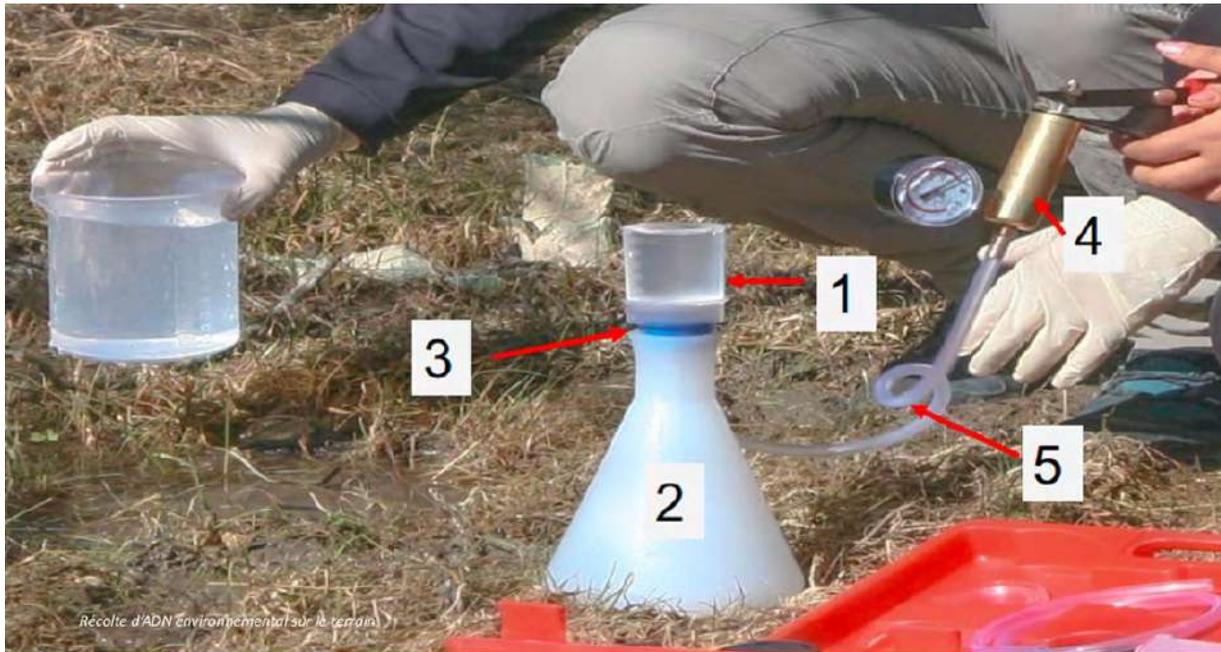
Eurasian Otter *Lutra lutra* in Algeria : fragmentation of the populations, deficit of knowledge and absence of an action plan

L'Algérie couvre une zone d'une extrême importance pour les dernières populations nord-africaines de la Loutre d'Europe. Ses eaux continentales sont des biotopes de grand intérêt biogéographique, ainsi que des haltes migratoires, et abritent une importante biodiversité. La pression sur ces milieux augmente de façon exponentielle, mettant en péril la survie du mustélidé. Jusqu'à présent, l'espèce n'a malheureusement reçu que très peu d'attention, et des informations ne sont disponibles que pour le nord-est du pays ou les limites sud-ouest de son aire de répartition. De plus en plus de données sont donc collectées sur la répartition, le statut, les habitudes alimentaires et les problèmes de conservation que rencontre la Loutre dans différents biotopes algériens. Le manque de moyens financiers et la pandémie de coronavirus ont ralenti cette étude, qui se poursuit néanmoins.

Eurasian Otter conservation in Lebanon : a holistic approach

La Loutre est classée comme « En danger critique » au **Liban** (Liste rouge UICN) et bien qu'aucune recherche appliquée ne soit menée spécifiquement sur sa conservation, des efforts sont faits sur la réhabilitation de ses habitats naturels.





Récolte d'ADN environnemental sur le terrain

Le LRI (Lebanon Reforestation initiative) a pour objectif d'étudier les populations restantes dans le pays, et d'identifier et hiérarchiser les zones de conservation et de restauration à l'aide de différentes techniques avancées et rentables (analyse d'épreintes, Footprint Identification Technology - FIT, ADN environnemental...).

[Eurasian Otter distribution in Nepal : What do we know ?](#)

Le statut de conservation de la Loutre d'Europe a été mis à jour au Népal, basé sur une recherche bibliographique, des questionnaires auprès des populations locales, et quelques prospections test (piégeage photographique, recherche d'indices de présence sur des transects de 1km). D'après les recherches, aucune donnée de loutres n'a été enregistrée ces dernières années, ce qui suggérerait que l'espèce a subi un fort déclin dans l'ensemble du pays.

[Monitoring otters using water samples from water bodies : a practical guide for eDNA sample collection](#)

La recherche d'ADNe peut permettre un suivi des espèces aquatiques plus efficace par rapport aux méthodes d'enquête traditionnelles, qui peuvent être longues et coûteuses. Elle peut permettre de détecter les espèces présentes en faibles densités, mais rend également les échantillons très sensibles à la contamination. Par conséquent, il est impératif que les méthodes basées sur l'ADNe suivent des protocoles qui permettent un échantillonnage efficace tout en prenant les précautions nécessaires.

Est présenté ici un protocole qui a été spécialement développé pour la détection de la Loutre d'Europe, qui minimise les problèmes de contamination tout en maximisant la détection de l'espèce et l'efficacité de l'échantillonnage. Le guide étape par étape décrit comment

des échantillons d'ADNe fiables peuvent être collectés dans les écosystèmes lotiques et lenticques.

[Who is present ? Individuality in the call structure of the Eurasian Otter whistle](#)

L'étude suivante s'est penchée sur la possibilité d'identifier de manière acoustique la Loutre d'Europe, et les individus entre eux. Onze individus provenant de plusieurs parcs zoologiques suisses ont été enregistrés pendant des fenêtres de 72h minimum entre les mois de janvier et de septembre 2019. Ont été rajoutées à ces données d'autres historiques enregistrés en Allemagne. Il apparaît que chaque individu a un « cri » ou « sifflement » qui lui est propre, sa propre voix en somme. Cette discipline mériterait d'être développée, afin d'améliorer la détection de l'espèce qui est principalement basée sur la découverte d'indices de présence (empreintes et fèces) qui est soumise à différents facteurs susceptibles de modifier le comportement de marquage des individus. Par ailleurs, cette technique aurait en outre l'avantage de pouvoir potentiellement quantifier les populations en présence, ce qui n'est possible actuellement que via des analyses ADN.

[eDNA from snow-tracks to monitor individual mammals in winter – a non invasive tool for population estimates and diet analysis](#)

L'objectif de cette étude est de développer une méthode non invasive de détection de la Loutre et de détermination de son régime alimentaire, basée sur la recherche d'ADNe dans les empreintes de pattes de loutres imprimées dans la neige. Il semblerait que de l'ADN de Loutre et de l'ADN provenant des restes de repas puissent être extraits de cette façon.

Otters in Bavaria : A fisheries point of view

La population de loutres augmente en Bavière depuis les années 90, et des conflits avec l'aquaculture et la pêche ont commencé à se dessiner.

Un Plan de gestion de la Loutre a été mis en place depuis 2016, avec prévention et compensation des dommages économiques. La possibilité de « prélèvements » de loutres a été envisagée par le Parlement en 2018 mais suspendue suite à des actions en justice portées par des associations.

La pisciculture et l'aquaculture extensive sont en déclin en Bavière, et la prédation de la Loutre sur le Saumon du Danube, une autre espèce menacée, augmente. Un suivi des populations piscicoles est en cours avec une évaluation de l'impact du retour de la Loutre d'Europe sur ces populations.

Field-testing of otter-safe fykes in Northern Germany – Cost-benefit analysis

La noyade dans des nasses de pêche (fyke) était considérée auparavant comme une cause majeure de mortalité des loutres en Allemagne.

Des tests de dispositifs pour rendre ces nasses sûres pour les loutres ont été menés en conditions de terrain, avec la coopération de pêcheurs. Les nasses équipées de ces dispositifs seraient plus difficiles à manipuler et leur entretien serait plus long, mais seraient tout aussi efficaces pour la pêche. A voir si ces tests doivent perdurer, comme les collisions routières semblent être bien plus meurtrières et que le nombre de pêcheries de ce type est en constante diminution.

Do otters target the same fish species and sizes as anglers ? A case study from a lowland trout stream in the Czech Republic

Le repeuplement intensif en truites brunes et arc-en-ciel est une pratique courante des pêcheries dans les cours d'eau de **Bohème centrale**. Or les salmonidés réintroduits sont souvent plus vulnérables à la prédation naturelle que les poissons autochtones, ce dont les pêcheurs et les pisciculteurs se plaignent.

Une étude a donc été conduite afin de comparer les espèces et tailles de poissons recherchées par les pêcheurs et consommés par la Loutre, en analysant les restes présents dans des épreintes et compilant les carnets de pêche obligatoires des pêcheurs à la ligne. Les résultats indiquent que les poissons convoités par chacune des deux parties ne sont pas les mêmes, les loutres chassant de préférence des poissons plus petits et en général du Goujon (dédaigné par les pêcheurs). Les loutres ne constituent donc vraisemblablement pas une menace pour le secteur de la pêche locale.

The importance of post mortem exam in Otter (Lutra lutra) conservation : lesions associated with hydroelectric dams and vehicle collision

Les autopsies sont un moyen d'identifier les impacts des activités humaines sur les écosystèmes et la biodiversité, et peuvent aider à déterminer quelles sont les pressions anthropiques les plus importantes selon les régions, ou les espèces. Elles permettent aussi d'obtenir des informations sur les populations en place.

Sont présentées ici des blessures évocatrices de traumatismes associés à des loutres heurtées par des véhicules ou prises au piège dans un barrage hydro-électrique.



Nalle Malmberg de Pixabay

28 février - Recherches et avancées pour le suivi des populations de loutres d'Europe

Les conférences de cette session sont disponibles en rediffusion.

Environmental DNA : from presence/absence to a measure of anthropogenic pressure – Maurizio Casiraghi, Université de Milan Bicocca, Italie

L'ADNe correspond à de l'ADN qui peut être extrait d'un type d'environnement (sol, air, eau) sans avoir besoin d'isoler des organismes cibles au préalable. Aujourd'hui il existe une multitude de méthodes, de techniques et d'approches pour analyser l'ADNe, mais qui vont fournir des résultats différents. La persistance de traces d'ADN est notamment très différente d'un substrat à un autre (quelques jours dans l'eau, quelques années parfois dans le sol). L'intervenant met notamment l'accent sur le fait que lorsque l'on travaille sur de l'ADNe, on travaille sur de l'ADN et non des organismes et qu'il convient d'être prudent avant d'en tirer des conclusions :

- De l'ADNe provenant de la reproduction d'un organisme ou de sa décomposition après sa mort pourrait produire des schémas temporels similaires malgré des origines différentes.
- Les types de filtres utilisés pour collecter le substrat peuvent produire des concentrations d'ADNe différentes qui reflètent plus les classes de taille des particules que des tailles de populations.
- La remise en suspension d'ADNe sédimentaire ancien produit de fausses déductions de présence d'organismes disparus depuis longtemps.

Malgré tous ses biais, les applications de l'ADNe sont nombreuses, comme servir de baromètre des pressions anthropiques sur la biodiversité.

Wildtrack : Footprint Identification Technology for monitoring Eurasian otters – Frederick Kistner

Frederick Kistner nous a présenté le programme de recherche porté par le groupement de biologistes et de défenseurs de l'environnement WildTrack, qui part du postulat qu'il est **possible d'identifier un individu à partir de ses empreintes**, malgré la variance liée aux substrats (vase/sable/neige etc.). La méthode utilisée se base sur la photographie et les mesures d'empreintes (ici Loutre d'Europe) et l'Intelligence artificielle pour arriver à discriminer l'espèce, le sexe, l'individu pour ensuite estimer la taille d'une population. La discipline n'est pas récente puisque la prise de mesures digitales d'empreintes de loutres en captivité a commencé au début des années 2000.

Il est possible de participer au programme de recherche en envoyant des photographies d'empreintes de loutres, tant que l'individu est bien connu et identifié (sexe, âge, taille et poids). Cela permettra d'enrichir la base de données et d'affiner les modèles de discrimination.

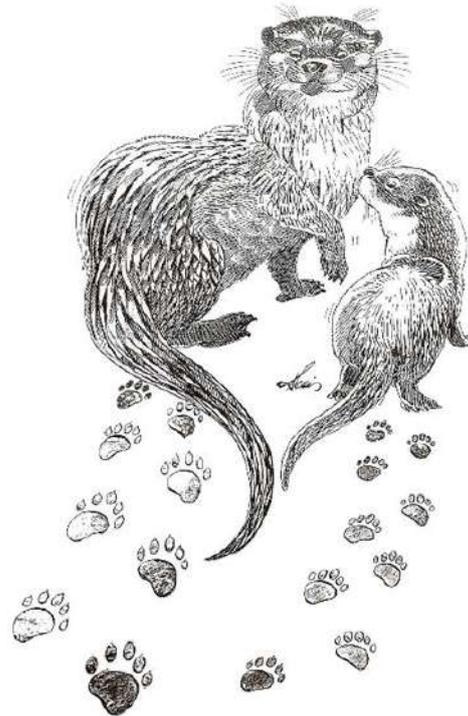
Camera traps – The unknown. How to select an appropriate camera trap – Emiliano Manzo (IUCN Small Carnivore Specialist Group)

Une présentation générale des différents types de pièges photographiques est faite afin de nous guider dans le choix d'un modèle selon les besoins particuliers d'une étude ou le type d'espèce visée. Il est important de noter que l'intervenant préconise de privilégier la prise de vidéos davantage que la prise de photographies, qui sont souvent de trop mauvaise qualité ou floues d'après son expérience pour permettre l'identification d'une espèce ou d'un individu.

Population Dynamics of Eurasian otter in Kinmen Island, Taiwan – Nian-Hong Jang-Liaw (Taipei Zoo)

Les résultats d'un suivi de la population de Loutre d'Europe au sein de l'île de Kinmen, à Taïwan, sont présentés. Ce suivi se base sur la collecte d'épreintes à chaque saison et leur analyse génétique afin d'identifier chaque individu. Cette information permet de connaître le nombre d'individus, leur sexe et de déterminer leur présence au fil des saisons et des années.

Marie Masson,
Animatrice du PNA Loutre, SFEPM



Alexis Nouailhat



INFOS PRATIQUES

Échangez



Recherche d'informations

Dans le cadre du Plan d'Actions 2019-2028, nous recherchons des informations sur les aménagements (passages à Loutre) mis en œuvre pour réduire la mortalité routière ainsi que sur les aménagements permettant le contournement des barages.

Nous recherchons (encore et toujours !) de nouvelles photos de loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org ou au 02.48.70.40.03.

Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org. Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse suivante : marie.masson@sfepm.org.

L'Écho chez vous

Pour continuer de vous abonner à l'Écho du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à Marie Masson : marie.masson@sfepm.org.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !

Participez

25 août au 28 septembre 2021 : Campagne de communication et de sensibilisation sur la 6^{ème} extinction de masse « On est prêt », où la Loutre est l'une des espèces ambassadrice.

23 et 24 octobre 2021 : 41^{ème} Colloque francophone de mammalogie de la SFEPM « Entre mammifères, soyons diplomates : coexistence, cohabitation, partage des territoires » (Lons-Le-Saunier, 39)

26 octobre au 1^{er} novembre 2021 : Festival international du film ornithologique de Ménigoute (79)

18 et 19 novembre 2021 : Colloque sur le Castor (Dole, 39)

Mars 2022 : Conférence internationale sur les conflits entre Homme et faune sauvage, et leur cohabitation (Oxford, UK)

21 mars – 21 juin 2022 : retrouvez les animations proches de chez vous du Printemps des Castors

10-20 mai 2022 : 34^{ème} colloque européen sur les Mustélidés (Tbilisi, Georgie)

18 au 22 mai 2022 : Fête de la Nature

25 mai 2022 : 8^{ème} Journée Mondiale de la Loutre - IOSF

Contacts

Marie Masson, Animatrice du Plan Loutre
SFEPM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges
Tél. : 02.48.70.40.03 / marie.masson@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Chargée de mission
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine
22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Écho du PNA Loutre

Conception et réalisation : D. Pain

Rédacteurs : Elsa Bernard, Léa Ferrand, Rachel Kuhn, Damien Lerat, Marie Masson

Crédits photographiques et illustrations : A. Nouailhat (couverture et hommage), Centre de soins LPO Aquitaine, E. Bernard, D. Ferrand, Groupe Mammalogique Breton, D. Lerat, L. Robert

Comité de relecture : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet

Secrétaire de rédaction : M. Masson

Directeur de publication : Président de la SFEPM



Annexe 10 : *La Gatiche* n°3, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



La lettre
de l'Opération



La Catiche



Edito

En octobre 2020, un rapport de l'IPBES (le « GIEC de la Biodiversité ») soulignait le lien entre destruction de la biodiversité et pandémies. La destruction des écosystèmes et l'élevage concentrationnaire augmentent les contacts entre la faune sauvage et domestique, les humains et les virus... L'actualité vient ainsi rappeler une fois encore les conséquences de la destruction de la nature, mais aussi sa capacité à atténuer, absorber les effets des événements catastrophiques. Dans un combat tel que celui de la protection de la Nature, chaque action peut compter.

Et parmi ces actions, il y a celles en faveur de la cohabitation avec la faune. C'était l'objet du dernier colloque francophone de mammalogie organisé par Jura Nature Environnement et le Pôle Grands Prédateurs au cours duquel de multiples solutions pour concilier présence des Mammifères, en particulier grands prédateurs, et activités humaines ont été exposées et discutées.

Vous trouverez dans ce numéro de La Catiche un exemple de ce qui peut être fait en matière de cohabitation avec la Loutre sur une pisciculture. L'occasion de souligner l'importance de l'accompagnement des pisciculteurs pour faire accepter le retour de ce prédateur dans nos rivières. Vous y trouverez également une présentation du Putois d'Europe, ce petit prédateur mal-aimé qu'il est urgent de protéger et pour lequel la SFEPM se mobilise.

Enfin, nous vous proposons de poursuivre votre engagement concret pour la nature sur votre Havre de Paix : construire des catiches artificielles et recenser la présence de la Loutre afin de contribuer au suivi de ses populations.

Franck Simonnet, Secrétaire du Groupe Loutre de la SFEPM



n°3

Sommaire

- Les news
- Le Havre à l'honneur : une exploitation aquacole, l'EARL Carpio
- La Loutre et vous, conseils et infos : les catiches artificielles
- A la découverte des zones humides : le Putois d'Europe
- Le compteur des Havres de Paix
- Les prochains rendez-vous

p2
p3
p5
p8
p12
p12



Les bracelets « Loutre » Gifts for Change débarquent chez Cultura !

Depuis cet été, les bracelets de la collection « Bêtes à porter », dont le fameux à l'effigie de la Loutre, sont en vente dans l'ensemble des magasins Cultura.

Pour chaque bracelet « Loutre » acheté, 1€ est reversé à la SFPEM pour apporter un soutien aux centres de soins pour la faune sauvage qui accueillent des loutres blessées avant de pouvoir les relâcher dans la nature.

L'année dernière, les fonds collectés avaient ainsi permis à « Panse-Bêtes » de construire un enclos et un bassin adaptés à ce mustélide semi-aquatique, inauguré cette année par un loutron orphelin ! Cette année ce serait au tour du centre de soins de la faune sauvage de Tonneins, rouvert il y a à peine plus d'un an, de bénéficier des retombées de ce partenariat.

Vous pouvez également trouver ces bracelets chez Nature et Découvertes, jusqu'à épuisement de leur stock.



A la recherche de la Loutre d'Europe !

Nous vous avons présenté dans nos précédents numéros la [carte dynamique](#) en ligne recensant les havres de paix en France, ainsi que l'outil de sciences participatives qui permet aux propriétaires adhérents à l'opération de renseigner leurs observations de loutres sur le terrain. Ces observations serviront, après validation par un expert, à alimenter [l'Observatoire National des Mammifères](#) et à tenir à jour la carte de répartition de l'espèce en France.

Nous entrons dans la meilleure période pour l'observation d'indices de présence de loutres ! La végétation moins dense en automne et hiver facilite en effet l'observation des indices qu'elle nous laisse de son passage : empreintes et crottes. Nous vous invitons donc à enfiler bottes, manteaux et bonnets et à sortir inspecter les abords de vos cours d'eau !

Retrouvez tous nos conseils pour l'identification des indices de loutres et pour la transmission de vos observations dans les précédents numéros de La Catiche, en téléchargement sur notre [site internet](#) !





Le Havre à l'honneur

Le Havre de Paix à l'honneur dans ce numéro est assez spécial, car il s'agit d'une exploitation aquacole : l'EARL Carpio ! Cette entreprise familiale est gérée par Nathalie Tyrel De Poix, son mari Jean-Michel et leur fils Pierre-Jean.

La Loutre, ne faisant pas grand cas de la couleur des poissons qu'elle mange, venait se servir directement dans les bassins pour se nourrir. L'association Cistude Nature a ainsi commandité une expertise du site de l'exploitation par Stéphane Raimond, et des solutions pour réduire le risque de prédation par cette espèce piscivore ont été trouvées en concertation avec les trois gérants.

Souhaitant aller plus loin encore dans leur démarche de cohabitation, ils ont choisi d'intégrer le réseau « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », et livrent leur expérience.

Présentation de l'exploitation

L'EARL Carpio est une exploitation aquacole située au sud de la Charente-Maritime dans la commune de Consac, à environ 15 km de l'estuaire de la Gironde.

Au démarrage en 1989, l'entreprise produit uniquement des poissons d'ornement pour bassin de jardin (Carpe Koï, Carassin, etc.). Aujourd'hui la production s'est diversifiée avec de la spiruline depuis 2009 et l'élevage extensif de crevettes d'eau douce (*Macrobrachium rosenbergii*) depuis l'an dernier.

Il est également proposé des visites pédagogiques de l'exploitation.



© TYREL photographie

La ressource en eau et son utilisation

La principale ressource en eau de la pisciculture est produite par un circuit de recyclage extensif (lagunage), constitué d'une succession de bassins dont la surface totale atteint 3 500 m².

Lors de son réaménagement en 2006, nous avons introduit dans ces lagunes des poissons prédateurs pour prévenir et maintenir les populations de koï et carassins pouvant provenir de la pisciculture.

Diverses plantations ont également été réalisées, et depuis nous laissons se développer le plus de biodiversité possible afin d'obtenir un écosystème stable. Les seules interventions réalisées sur place sont l'entretien

d'un passage permettant l'accès aux installations situées en aval, et le curage du décanteur (effectué une seule fois en 15 ans).



© EARL CARPIO
circuit de recyclage en lagune

Fonctionnement du recyclage, développement de la biodiversité et gestions de la prédation

Malgré la présence de l'exploitation et la construction de bâtiments, la pisciculture conserve un écosystème riche en faune et flore. De nombreux mammifères viennent profiter du point d'eau, certains venant des forêts avoisinantes (renards, sangliers, cerfs, ...) et nous observons également régulièrement divers amphibiens sur notre site (salamandres, tritons, ...). Et bien sûr notre pisciculture attire aussi bon nombre de prédateurs piscivores, de passage ou s'étant installés sur le site (cormorans, martin-pêcheurs, visons, aigrettes...). En pisciculture, une grande partie du travail consiste à surveiller leur présence et s'y adapter, et nous essayons bien sûr de tempérer toutes prédatations dans les zones de production, en la contenant du mieux possible dans le lagunage et aux alentours. Pour cela nous assurons une présence quotidienne sur place. Il a par ailleurs été nécessaire d'adapter la mise en eau des étangs pour réduire le nombre d'insectes tels que les dytiques, larves de libellule, hydrophiles et autres, qui peuvent représenter une menace pour les alevins et les poissons de petite taille. Les périodes de pêche ont été modifiées afin de contrer une présence de plus en plus importante des cormorans... Toujours de diverses et différentes stratégies pour de multiples prédateurs.



La présence de la Loutre



Depuis quelques années la Loutre s'est étendue sur le territoire aquitain, et elle est désormais présente sur notre site. Cela nous a poussés à revoir toute la protection de la production, et pour ce faire nous avons entrepris de grands travaux : l'agrandissement et le cloisonnement total de la zone hors-sol, qui devient aussi la zone de stockage des géniteurs, trop précieux pour nous et cibles de choix pour la Loutre, et qu'il nous est aujourd'hui impossible de laisser se reproduire en étang. **Un remplacement complet de la clôture entourant les étangs a également été effectué pour y limiter ses déplacements.**

Le but de ces investissements était de cantonner sa présence dans la zone du lagunage et aux abords de la petite rivière traversant la pisciculture, où elle pourra vivre paisiblement.

Prédateur efficace, sa présence bien que paraissant contraignante à première vue, joue un rôle de régulation important et enrichit la biodiversité du site et ses environs, et c'est pour cela que nous tenons à la préserver.

Alexis TYREL de POIX

Le site internet de Carpio : <https://www.carpio.fr>

La page facebook de Carpio : <https://www.facebook.com/Pisciculture-Carpio-500202520105425/>



© TYREL photographie
Vue aérienne de l'exploitation

La Loutre et vous, conseils et infos : Retour d'expérience sur la construction de catiches artificielles

Depuis 1988, le Groupe Mammalogique Breton réalise occasionnellement des catiches artificielles pour la Loutre. Une visite d'une dizaine de ces aménagements a été réalisée cette année, à la faveur du service civique de Lucie Golfier. Les conseils ci-dessous sont la synthèse des principes issus de la littérature, de notre expérience et de ces visites.

L'intérêt des catiches artificielles

La Loutre a besoin d'un grand nombre d'abris tout au long de son domaine vital. Si elle dispose parfois de nombreuses possibilités (systèmes racinaires, blocs rocheux, touradons), la dégradation des habitats entraîne souvent la disparition de nombreux abris, phénomène aggravé par l'absence de comportement constructeur de l'espèce. Lui proposer des catiches est donc utile, en complément d'autres mesures sur les milieux. **C'est une mesure concrète, facile à mettre en œuvre, peu coûteuse et pouvant être une occasion de sensibiliser vos voisins ou amis.**

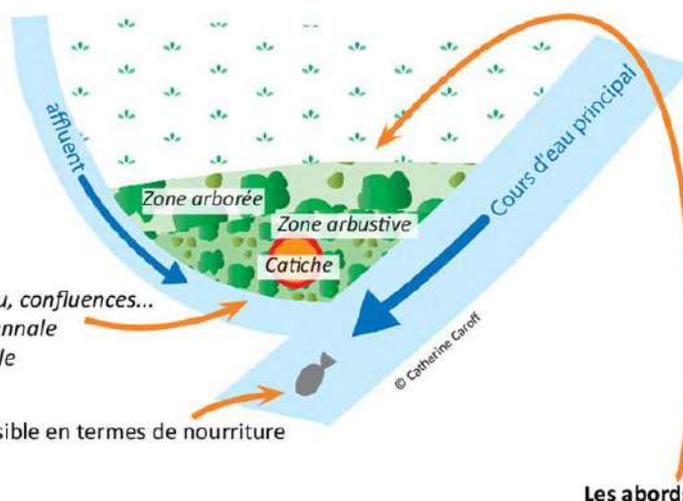
Comment construire une catiche ?

L'idéal est d'en réaliser **plusieurs, en chapelet**.

Le choix de l'emplacement est primordial pour augmenter les chances de réussite ! Un repérage préalable des habitudes de la Loutre est utile.

La catiche doit être placée :

- en bordure de cours d'eau, plan d'eau, confluences...
- au-dessus du niveau de crue quinquennale
- dans la zone la plus tranquille possible
- près de la zone la plus favorable possible en termes de nourriture

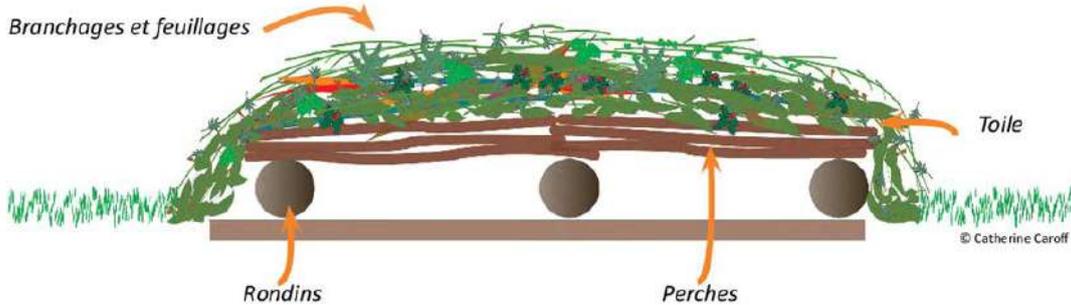


Les abords

Il est primordial de s'assurer d'un **couvert végétal** autour de la catiche, pour lui assurer une **discrétion maximale**. On peut procéder à des plantations.

Donnez-lui un aspect anodin !

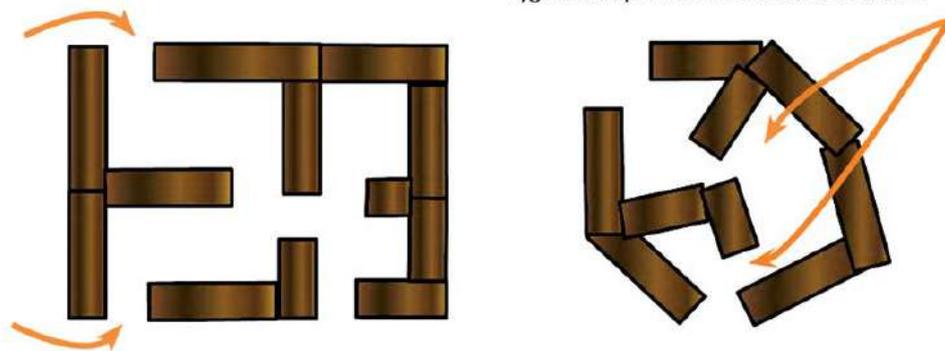
La catiche sera **recouverte** de terre, perches, branchages, pour renforcer la stabilité et le mimétisme avec un banal tas de bois. Pour les modèles en bois, nous conseillons de poser sur les perches un élément renforçant l'imperméabilité qu'on couvrira de terre puis de branchages, mais d'éviter pour ce faire la toile de coco qui, bien qu'écologique, se troue rapidement, précipitant la catiche à sa perte.



Quels que soient les matériaux et la forme, la catiche doit comporter :

Au moins 2 entrées (côté eau/côté terre), de 15 à 20 cm maximum, pour éviter qu'une loutre ne s'y trouve piégée par un chien.

Plusieurs chambres d'un mètre carré, interconnectées, sombres et sèches (hauteur 40 à 70 cm). Cela augmente la palette des conditions thermiques et hygrométriques et limite les courants d'air.



Pour une catiche en bois, la pérennité et la stabilité seront assurées par des rondins d'au moins 30 à 40 cm de diamètre et des piquets verticaux profondément enfoncés. Avant la construction, creuser une légère dépression à l'emplacement de la catiche, cette terre sera ensuite remontée le long de ses parois, pour augmenter l'inertie thermique et l'obscurité intérieures. Il faudra contrôler l'affaissement de cette terre de temps en temps et corriger (ou tester des plantations pour leur rôle fixateur).

Une multitude de modèles existe.

Une vingtaine de catiches ont été construites dans des Havres de Paix bretons, quasiment toutes en bois. De **coût très faible**, le **modèle bois** présente l'avantage du **matériau naturel et local**, et certaines sont fonctionnelles. Mais la **pérennité est limitée** (10-15 ans en respectant les précautions ci-dessus).

Quelques collectivités et particuliers ont réalisé des catiches à partir **d'éléments béton**. Le **coût peut être très faible s'ils sont récupérés**, mais **très élevé s'il faut les acheter et/ou les acheminer**. Elles sont **très pérennes**, permettent un **accès direct à l'eau en cas de buse enterrée**, et sont souvent fonctionnelles. Mais **les matériaux sont peu naturels et les chantiers souvent perturbants** (présence d'engins).

De nombreux autres modèles sont utilisés par d'autres acteurs (préfabriqués, en saule vivant, flottants...). Les échanges d'expérience sont primordiaux !



Chantiers de construction d'une catich en bois

Et après ?

Le contrôle de l'utilisation de la catich par la recherche d'indices de présence ou par piège photographique, sans déranger les éventuels occupants des lieux, permet d'améliorer les méthodes. Il faut d'ailleurs tenir compte des possibilités de suivi au moment du choix de l'implantation.

Malgré les années, le GMB est toujours en train d'apprendre à faire des catiches et est intéressé par les échanges d'expériences !

Catherine CAROFF, Groupe Mammalogique Breton

A la découverte des zones humides : Le Putois d'Europe

Un petit mustélidé mis en lumière !

« J'ai bien failli, à mon grand dépit, n'avoir rien à dire de vécu sur le putois, car je n'en ai vu que tout dernièrement. Comme la plupart des auteurs le donnent pour le plus commun de nos mustélidés, belette et hermine exceptées, j'ai d'abord cru que je ne savais pas le trouver. Mais en questionnant autour de moi, j'ai vu que chasseurs et observateurs ne le connaissent guère ».

C'est ainsi que le naturaliste Robert Hainard introduit le chapitre sur le Putois d'Europe dans son ouvrage Mammifères sauvages d'Europe. Petit carnivore méconnu - même des plus experts naturalistes ! - et encore persécuté, le Putois appartient,

comme la Loutre, à la famille des Mustélidés. Discret et nocturne, il fréquente comme elle les zones humides, en alternance avec des milieux divers. L'espèce souffre d'une mauvaise réputation solidement ancrée, liée à ses marquages odorants qui lui ont valu son nom de *putorius* (« puant » en latin) et à ses vocalisations (les fameux « cris de putois »). Son image de mangeur de poules et de petit gibier fait qu'il figure encore aujourd'hui sur la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », c'est-à-dire dont la destruction par piégeage ou tir est autorisée. C'est tout le drame de la disparition du Putois : au mieux, on ne sait même pas qu'il existe, au pire on le piège ou on le chasse...



En effet, le Putois d'Europe a connu une très forte régression de ses effectifs en France, et est désormais devenu rare dans la plupart des régions. Son déclin, amorcé au cours du XX^{ème} siècle, est dû à une accumulation de menaces difficiles à enrayer pour cette espèce discrète, peu suivie par les scientifiques. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'il est généralisé à presque toute son aire de répartition... Il est encore temps d'agir pour inverser la tendance !

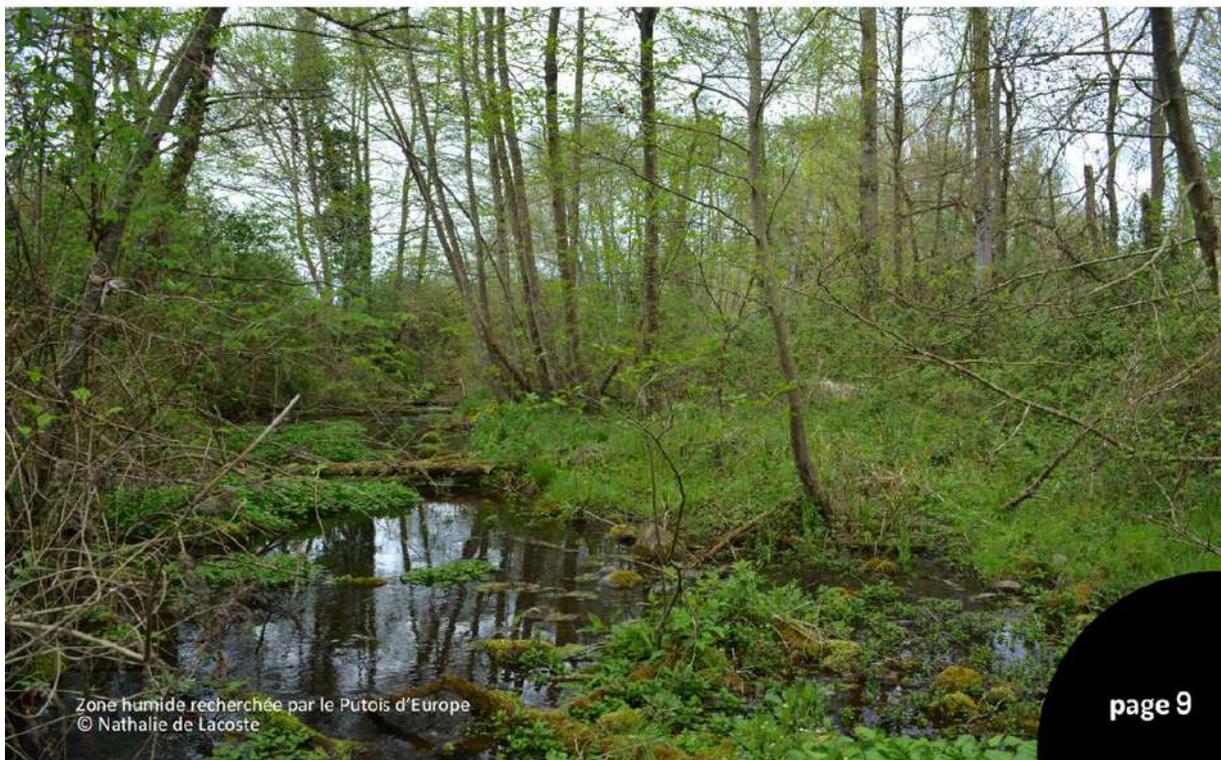
Comment le reconnaître ?

Plus petit qu'un chat, le Putois est plutôt court sur pattes, avec un corps cylindrique au pelage brun-noir à tendance jaunâtre, en particulier sur les flancs. C'est surtout son masque blanc qui permet de le différencier à coup sûr des autres membres de sa famille. Attention toutefois aux deux espèces de visons : en cas de doute, regardez le pelage, qui est brun uniforme sur tout le corps pour les visons d'Europe et d'Amérique, et les oreilles ! Bordées de blanc, elles dépassent nettement de la fourrure chez le Putois, alors qu'elles sont brunes et dissimulées dans le pelage des visons. L'identification reste complexe pour les jeunes putois, souvent plus sombres que les adultes. Quant au Furet, qui est une forme domestiquée du Putois, il a tendance à être plus pâle, voire blanc.

Quelques éléments d'écologie

Son milieu de vie optimal présente une alternance de boisements et de zones humides. Bien qu'il ne présente aucune adaptation morphologique à la vie amphibie, le Putois d'Europe est très souvent classé parmi les mammifères semi-aquatiques. On ne peut cependant pas parler d'espèce spécialiste au sens strict, car il ne montre pas systématiquement de préférence pour les zones humides ou les marais, notamment en Grande-Bretagne. Sur cette île, c'est la présence de sa proie principale, le Lapin de garenne, qui détermine sa répartition, le mauvais état de conservation des zones humides et cours d'eau dans les paysages d'agriculture intensive britanniques abritant peu de proies. Ainsi, ce mustélidé masqué privilégie surtout les paysages diversifiés, avec des proies abondantes et un couvert végétal important.

Nettement carnivore, il consomme majoritairement des mammifères comme les lapins et les petits rongeurs, secondairement des amphibiens et d'autres animaux de taille modeste. Il est d'ailleurs parfaitement adapté à l'exploration de terriers et tunnels où se cachent ses proies.



Zone humide recherchée par le Putois d'Europe
© Nathalie de Lacoste

Répartition française

La répartition du Putois en France couvre l'ensemble du territoire continental à l'exception d'une extrémité sud-est. L'espèce est absente de Corse et des îles méditerranéennes.

Les menaces

Les causes du déclin du Putois observé en France sont multiples, et leurs effets s'additionnent et contribuent nettement au mauvais état de conservation de l'espèce dans le pays. On recense :

- **la perte, la dégradation et la fragmentation de ses habitats** : l'intensification de l'agriculture et l'urbanisation croissante font disparaître ses milieux de vie, comme les haies et les zones humides.

- **les collisions routières** : en France, le Putois fait partie, avec d'autres Mustélinés (dont la Loutre !), des mammifères les plus touchés par les collisions avec les véhicules de transport. C'est d'ailleurs la première source d'observation de l'espèce. En plus de la mortalité infligée aux putois et à leurs proies, les routes isolent les populations les unes des autres, ce qui les fragilise à long terme.

- **le déclin des populations de proies** : la régression du Lapin de garenne et des amphibiens, des ressources alimentaires localement importantes pour le Putois, affaiblit un peu plus l'espèce.

- **la chasse et le piégeage** : chaque année, ce sont plusieurs milliers de putois qui sont tués en raison de la réglementation, qui classe encore l'espèce parmi les « gibiers » et les « nuisibles ». Bien que le Putois vient d'être retiré de la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » par un Conseil d'État en juillet 2021, cette décision ne court que jusqu'en 2022, qui correspond à la révision de la liste, et rien ne garantit qu'il n'y sera pas réinscrit.

- **les destructions accidentelles** : la lutte contre certaines espèces occasionne indirectement des dégâts sur les populations de putois, à la fois par le piégeage destiné à d'autres espèces et par la lutte chimique.



Répartition des données de 2000 à 2021 recensées par l'Inventaire national du patrimoine naturel (Source : OpenObs consultée le 19 avril 2021).



Les actions menées par la SFPEM

Suite à l'enquête mettant en évidence la raréfaction du Putois en France, la SFPEM demande depuis 2017 au ministère en charge de l'écologie de l'inscrire sur la liste des mammifères protégés en France. L'espèce a cette même année été évaluée parmi les espèces « quasi menacées » dans la Liste rouge des mammifères de métropole de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Si le Putois d'Europe bénéficie indirectement et localement des programmes de conservation mis en place pour la Loutre et le Vison d'Europe, ces derniers présentent leurs limites dans le sens où le PNA Loutre protège exclusivement les zones humides et cours d'eau, tandis que les rayons d'action du PNA Vison d'Europe et du LIFE Vison sont géographiquement limités au Sud-Ouest de la France. Le Putois, par son éclectisme en termes d'habitat et son aire de répartition nationale, a donc besoin d'un plan de conservation spécifique. C'est pourquoi la SFPEM a également proposé un plan national de conservation détaillant les mesures qui pourront être mises en œuvre pour restaurer durablement les populations de putois.

L'association a lancé en 2021 une campagne de mobilisation citoyenne pour protéger le Putois d'Europe comprenant la publication dans *Le Monde* d'une tribune signée par une centaine de scientifiques et de personnalités engagées, une pétition, un court dessin animé de sensibilisation sur le déclin inquiétant de ses populations en France et d'autres actions de communication, relayées sur [les réseaux sociaux](#) et sur un site internet dédié : www.sauvonslesputois.fr.

Nathalie de LACOSTE, SFPEM



Extrait du film d'animation « Il faut sauver Jean-François ! »



Les Havres de Paix en chiffres

En novembre 2021, l'opération Havre de Paix représente :

- **148** Havres de Paix signés !
- **144** heureux propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe,
- et **près de 1 900 ha** de parcelles sous convention !

N'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le réseau de ces zones de tranquillité et ainsi leur donner encore plus d'importance !



Les prochains rendez-vous

Retrouvez toutes les animations proposées dans le cadre des prochains grands événements naturalistes sur leurs sites respectifs :

- 02 février 2022 : Journée mondiale des zones humides sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour la nature et les humains ! » (organisée par la SNPN)
- Du 20 mars au 20 juin 2022 : **le Printemps des Castors** (organisé par la SEFPM)
- Du 18 au 22 mai 2022 : **la Fête de la nature**
- 25 mai 2022 : World Otter Day (Journée mondiale de la Loutre, organisée par l'IOSF)

Et bien sûr n'hésitez pas à suivre l'agenda des sorties naturalistes proposées par votre structure relais de l'opération « Havre de Paix » ou par les autres associations de protection de la nature de votre région !

Un projet participatif local :

L'un de nos relais local de l'opération Havre de Paix, la LPO Occitanie (délégation de l'Hérault), propose un projet intercommunal pour le **Budget Participatif Citoyen de l'Hérault**, « Havres de Paix pour la Loutre et la biodiversité » dans lequel diverses actions sont envisagées (chantiers participatifs, suivi de l'espèce, sensibilisation). Les résidents du département pourront voter pour leurs projets favoris sur la plateforme jeparticipe.herault.fr en début d'année prochaine (février/mars 2022).

Compteur Havres
148

Retrouvez l'Opération
Havre de Paix sur
www.sfepm.org

Vous voulez présenter votre
Havre de Paix, nous raconter
une anecdote sur la Loutre
ou nous envoyer des photos
pour les publier dans le
bulletin ? Ecrivez- nous !

marie.masson@sfepm.org
Tél. : 02.48.70.40.03

Décembre 2021

Responsable de la publication : Christian ARTHUR, Président de la SEFPM
Responsable de la rédaction : Marie MASSON

Conception graphique et réalisation : Dominique PAIN

Relecture : Christian ARTHUR, Véronique BARTHELEMY et Franck SIMONNET

Crédits photos et illustrations : Alexis NOUAILHAT (dessin du sommaire et page de garde),
Catherine CAROFF, Nathalie de LACOSTE, Charlie MARSHALL, Serge MOUHEDIN, Tyrel
Photographie, Boris VARRY.

Photo de couverture : Andreas SCHANTL de Pixabay

Opération soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique



page 12

Annexe 11 : Communiqué de presse SFEPM « La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ? »

Communiqué de presse



le 7 Juin 2021

La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ?



Le 14 mai dernier, Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, passait le *Grand Oral* de l'émission *Les Grandes gueules* animée par Alain Marshall et Olivier Truchot sur RMC. A ses côtés, Barbara Lefebvre, enseignante et essayiste, a alerté sur les risques d'actes de prédation des chiens de chasse sur les loutres. M. Schraen a immédiatement réfuté ces dires en affirmant que la Loutre ne pouvait être un dégât collatéral de la chasse, qu'aucun chien n'était capable de plonger pour l'attaquer dans l'eau ou dans son terrier, et qu'elle était trop difficile à atteindre d'un coup de fusil, étant une espèce entièrement aquatique.

Retrouvez l'ensemble de l'émission [ici](#) (échanges sur la Loutre vers les 11 minutes 30 secondes).

La SFEPM a pour mission de sensibiliser le plus grand nombre aux menaces qui pèsent sur la Loutre d'Europe en France, espèce protégée qui bénéficie depuis 2010 d'un Plan national d'actions initié par le ministère de la Transition écologique dont elle assure l'animation nationale.

Il est important de **corriger les propos de M. Schraen en rappelant que des loutres peuvent en effet être détruites ou blessées à l'occasion d'activités de chasse ou de piégeage, soit du fait d'attaques de chiens, soit en raison de la confusion avec un ragondin.**

La Loutre est un mammifère semi-aquatique

La Loutre fréquente tous types de milieux aquatiques et humides dans lesquels elle capture ses proies, qu'elle pourchasse dans l'eau mais également sur les berges. Elle est parfaitement capable de parcourir d'importantes distances sur la terre ferme, et a déjà été observée à plus de 10 km de tout cours d'eau. La Loutre ne reste donc pas en permanence dans l'eau. Elle se déplace, se repose, se nourrit souvent et élève ses jeunes au sec.

Les caches ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau

La Loutre occupe une grande diversité de gîtes pour se reproduire (aussi appelés caches) ou se reposer. Elle ne creuse pas de terriers mais exploite ceux creusés par d'autres espèces, tels que le ragondin, le renard ou le blaireau. La Loutre utilise également des couches à l'air libre quand le couvert végétal est dense, voire des éléments artificiels tels que des tuyaux ou des constructions en béton. Ces caches ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau ! **Par exemple, les femelles qui élèvent des jeunes choisissent de préférence des caches à plusieurs dizaines voire centaines de mètres des cours d'eau, pour éviter le risque de noyade lors de crues.** C'est la raison pour laquelle les préfets doivent interdire l'utilisation de pièges dits « tuants » (de catégorie 2 et 5) à 200 mètres des rives, marais, etc. dans les zones de présence de la Loutre.

Les chiens peuvent représenter un danger pour les loutres

Les chiens peuvent causer un dérangement important, notamment des femelles suitées de loutrons, et peuvent même attaquer une loutre et la blesser mortellement. Des cas sont régulièrement mis en évidence en France, et leur nombre est certainement sous-estimé dans la mesure où il est souvent difficile de retrouver les cadavres de cette espèce. **Ce risque vaut autant pour les chiens de compagnie (notamment lorsqu'ils ne sont pas tenus en laisse) que pour les chiens de chasse.** Les chiens de chasse peuvent déloger des loutres dans leur catiche et lors d'opérations de déterrage d'autres espèces.

Les loutres peuvent être victimes de pièges

Il arrive que des individus, le plus souvent jeunes et inexpérimentés, se fassent prendre dans des pièges à ragondins et y meurent par noyade, ou d'épuisement. Ils peuvent aussi être tués par l'homme, en raison d'une confusion avec un ragondin, voire de façon volontaire, ce qui constitue alors un acte de braconnage.

Les loutres peuvent être victimes de tirs

Des cas de destruction accidentelle ou intentionnelle de loutres par balles sont documentés en France, comme ailleurs en Europe. Ces actes demeurent heureusement marginaux, **à notre connaissance.**

Les cas de mortalité de loutres liés à des tirs et du piégeage (volontaires ou non), ainsi qu'à des morsures de chiens restent occasionnels, **à notre connaissance car leur nombre est difficile à évaluer**, mais ils ne peuvent être négligés car leur impact peut être localement important surtout dans des secteurs en voie de recolonisation où l'espèce est encore rare.



Loutre prise dans un piège à collet © Nicolas Jeannot

L'intervention du président de la Fédération nationale des chasseurs lors de cette émission montre qu'il est nécessaire de **mieux former les chasseurs à la reconnaissance de la Loutre et à la réglementation liée à son statut d'espèce protégée.**

Pour plus d'informations sur les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la Loutre en France, allez visiter notre site internet : www.sfepm.org. Un communiqué plus détaillé sur le sujet avec des références bibliographiques y est disponible.

Contacts

Animation du Plan Loutre : Marie Masson - loutre@sfepm.org

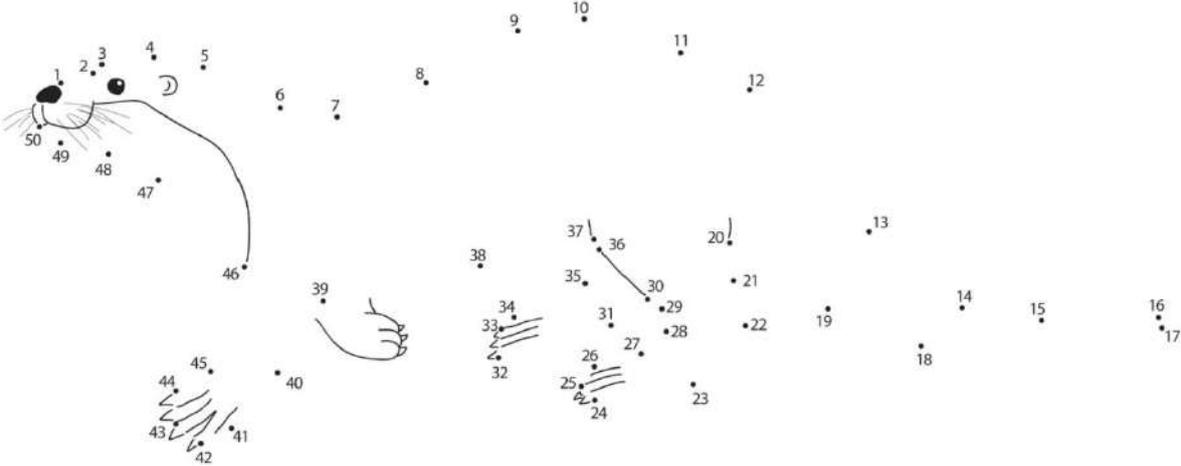
Presse : Mélanie Dunand & Dominique Pain - 02 48 70 40 03 - presse@sfepm.org

www.sfepm.org

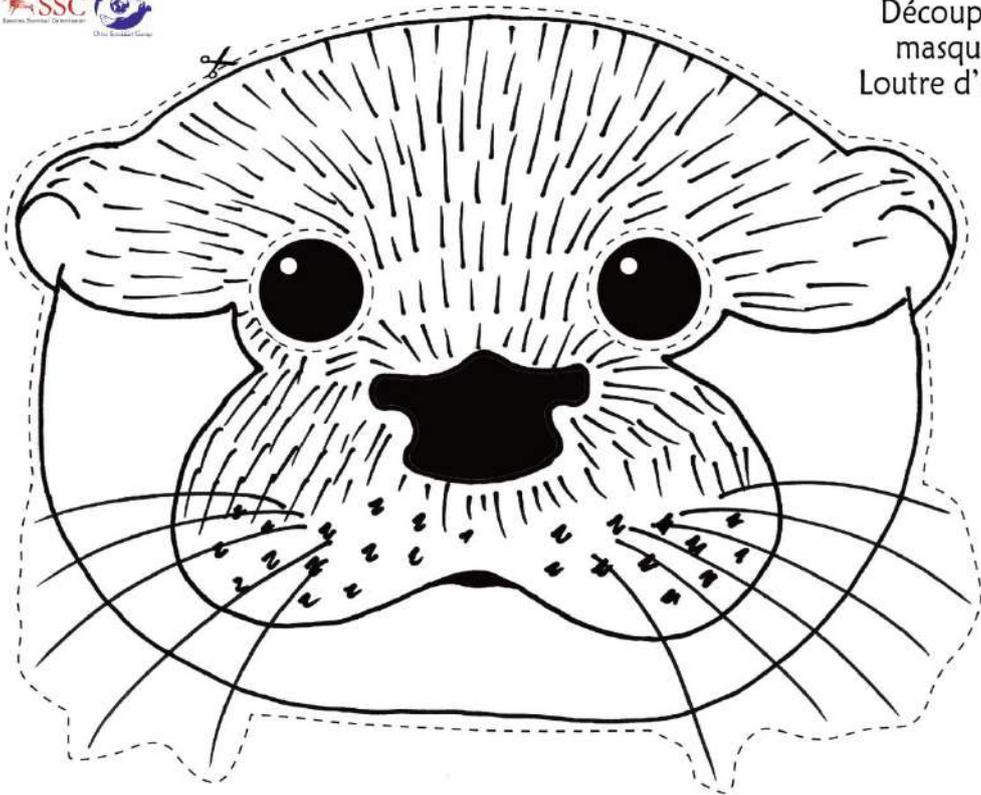
2/2

Annexe 12 : Supports pédagogiques pour la Journée Mondiale de la Loutre

Relie les points pour découvrir une loutre d'Europe



Découpe ton masque de Loutre d'Europe





Aide Lulu la Loutre d'Europe à éviter les dangers entre elle et son dîner !



MENACE
conflit avec
les pêcheurs



MENACE
Destruction
des habitats



MENACE
Nasses à
anguilles

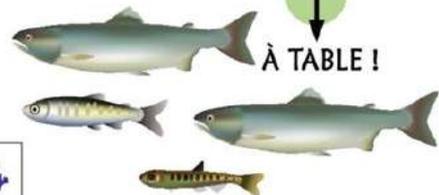


MENACE
Voitures !



MENACE
Pollution de l'eau

À TABLE !



Annexe 13 : Plaquette du GMB «Connaitre et protéger la Loutre d'Europe en Bretagne»

Une espèce vulnérable

La loutre doit faire face à diverses menaces : mortalité accidentelle, dégradations de ses habitats et raréfaction de ses poies.

Destruction de zones humides

Artificialisation des cours d'eau et des berges

Collisions avec des véhicules

Polluants

Changement climatique (perte de chères alimentaires, noyades de ourons, parasites...)

Piégeage accidentel, chiens, dérangement, noyade dans des nasses, braconnage

Protéger la Loutre

Les particuliers, les aménageurs et les collectivités peuvent agir en faveur de la Loutre et de la biodiversité des milieux aquatiques et humides :

Aménager des passages à Loutre sous les ponts à risque

Mettre une gration ou des berges et zones humides, conserver des gîtes ouverts

Bancher des mares ou les frayères et remblayer des cours d'eau

Gérer des constructions riveraines, éviter les constructions en bordure des cours d'eau, limiter les activités de loisirs

Réduire les pollutions à l'échelle des bassins versants

Interdire les usages dangereux de produits, pourer les usages de produits et de la biologie de l'espèce

Répartition

En France

- Jusqu'au début du XX^e s. : présente partout.
- XX^e s. : dépression car piégeage (fourrure, régulation de nuisibles) et dégradation des habitats.
- 1990 : subsiste seulement, sur la façade atlantique, en centre-Bretagne et dans le massif central.
- 1990-2021 : recolonisation (arrêt du piégeage, protection juridique), mais demeure fragile.

En Bretagne

- Années 1980 : deux noyaux bretons : centre-Ouest et Golfe du Morbihan-Malais de Gêres.
- Aujourd'hui : reconquête des bassins versants bretons.

Pur en savoir plus sur ces indices de présence, voir *La Loutre d'Europe*, livre d'orientation des indices de présence (2022).

Protegeons la Loutre !

Ce document est réalisé par :

Groupe Mammalogique Breton - www.gmb.bzh
Maison de la Rivière - 29605 Scaun
02 98 24 14 00

Soutenu par :

et animé par :

dans le cadre du second Plan National d'Actions pour la Loutre (2019-2028)

La Loutre d'Europe en Bretagne

& connaître & protéger

Conception GMB (Peggye Bonis, Patrick Simeoni et Catherine Couff) - Mise en page Catherine Couff (2018) - Espérance de Bretagne (Bretagne) - Décembre 2021 - Design Céline Lécuyer (E 30) - Photos : AAPPMA Elan, ybernet@Polo, Francis Bortolero, Erwan L'Espérance, Gaspard Pellerin, Philippe Delmas, Serge Godeffroy, Florentin de la Roche, Emmanuel Heller, Judith Jago, Stéphane, Erwan, Daniel Jean (L'Espérance), Yves Mélé, Yvonick, Valérie Bland, Raphaël Pichard, Florentin, Nicolas 25, Pierre & Laurence, E. van Heek, Jérémy - Carter / d'après GDFP

Annexe 14 : Affiches évènementielles sur la Loutre d'Europe

Annexe 15 : CR du COPIL régional du PNA Loutre en région Auvergne-Rhône-Alpes



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Compte-rendu de COPIL PNA Loutre AuRA 2021



Dossier : Copil PNA Loutre Auvergne-Rhône-Alpes

Date : 16/12/2021 de 14 à 16h | Lieu : visio | Rédacteur : Xavier Birot-Colomb et Mélanie Aznar

[Lien vers l'enregistrement du COPIL](#)

Présents :

Amoureux Antoine (CNR)	Labrosse Lydie (SM3A)
Armand Jérôme (RNN Val Drôme)	Le Gall Mickaël (SR3A)
Aznar Mélanie (GMA)	Lefebvre Vincent (SMAGGA)
Barbeau Xavier (CD15)	Lemarchand Charles (Muséum Henri-Lecoq)
Bazin Nicolas (SM Gorges Ardèche)	Leroy Miriana (CC des Balcons du Dauphiné)
Béguin Lucile (RNN Ramières)	Longchambon Laurent (Panse-êtes)
Birot-Colomb Xavier (LPO AuRA)	Losinger Chabod I (OFB AURA / SRC)
Boeglin Yoann (Agglo Roanne)	Marchetti Célia (DDT 03)
Boucansaud Christian (FDDPPMA Ardèche)	Masson Marie (SFPEM)
Boucher Priscillia (SM Gorges Ardèche)	Moreux Jessica (DDT 69)
Boursange Sabine (LPO AuRA)	Nicolas S. (FDPPMA43)
Chossonnery Sandie (SIMA Coise)	Pingon Anne-Sophie (SPL Segapal / Grand
Corbel Jean-Claude (PNR livradois forez)	Parc Miribel Jonage)
Desmolles F (FDPPMA63)	Ponsonaille G. (SIGAL)
Epitalbra Aude (DDT01)	Rabin Nicolas (CNR)
Erome Bob (FNE)	Régis Didier (PNR Pilat)
Frégat Christian (RNN Platières)	Richard Fanny (APIE)
Gadiolet Pierre (SMBVAzergues)	Rousset Patricia (DREAL AuRA)
Girard Marion - (CEN Allier)	Sourie Mallorie (DREAL AuRA)
Grimaud J (CD43)	Thierry Marie-L (Panse-Bêtes)
Higoa Mélanie (FNE)	Thomas Justine (EPAGE Loire Lignon)
Jesus Gabin (FDPPMA 74)	



Principaux points traités

Ordre du jour :

1. Introduction

- Mot d'introduction de la DREAL
- Gouvernance et pilotage PNA Loure National et AuRA
- Fonctionnement du COPIL et de la liste de discussion

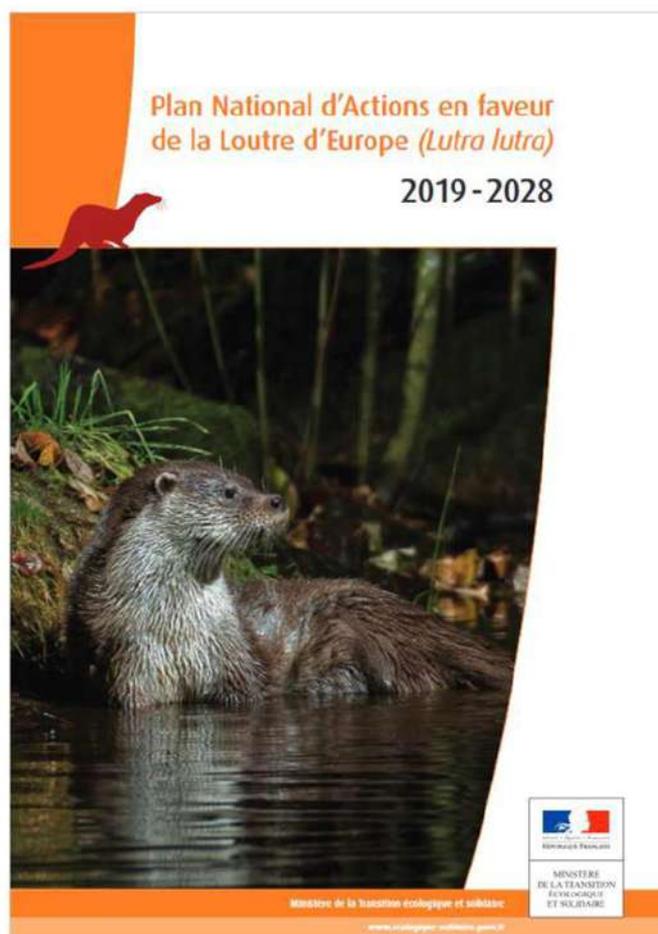
2. Présentation du PNA – Historique d'actions réalisées

- Types d'actions déclinées entre 2011 et 2021 en AuRA
- Exemples d'actions déclinées en AuRA en 2018-2019
- Actions menées dans le cadre de l'animation du PRA en 2018-2019
- Actions menées en faveur de la Loure hors financement PNA

3. Déclinaison en AuRA 2022-2025 – Propositions et réflexions

- Présentation des actions à décliner, hiérarchisation et pistes d'actions concrètes

Questions



1. INTRODUCTION

Mot d'introduction de la DREAL

Après un tour de table des participants M. Sourie (chargée de missions DREAL) présente les Plans Nationaux d'Actions déclinés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

RAPPEL : les panneaux PNA en AuRA, conçus en 2017, sont disponibles auprès de la DREAL pour emprunt

- <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/especes-menacees-en-region-auvergne-rhone-alpes-la-a12666.html>

Pour rappel également les appels à projet des Agences de l'eau et de l'OFB

- https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_105550/fr/appel-a-projets-eau-biodiversite-2022
- <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets/plans-nationaux-especes-menacees-2021-2022.html>
- https://ofb.gouv.fr/actualites?field_type_article_value%5Bap%5D=ap

Gouvernance et pilotage PNA Loutre

- France

DREAL Nouvelle Aquitaine

Animation nationale SFPEM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères)

- Auvergne-Rhône-Alpes

DREAL AuRA

Co-animation GMA (M. Aznar) / LPO (X. Birot-Colomb)

Fonctionnement du COPIL PNA loutre AuRA et de la liste de discussion

Mise en place d'un Comité de pilotage en 2021 : 118 personnes morales, 142 contacts. Il restera probablement des structures à ajouter mais le plus gros du travail d'actualisation de la liste a été fait. Création d'un listing mail pour la communication : loutre_aura@framalistes.org

Ce listing est limité aux seules personnes inscrites par les animateurs, ou sur demande. Il est possible d'être désinscrit de la liste sur demande.

Il est administré par les animateurs.

Il servira à la transmission d'informations des co-animateurs auprès des membres du COPIL et ponctuellement relayer les informations transmises par certains membres du COPIL. Tous les messages sont soumis à modération automatique aux co-animateurs avant de pouvoir être éventuellement envoyés.

Des groupes de travaux (GT) vont être mis en place, les co-animateurs solliciteront l'ensemble du COPIL et chacun pourra faire le choix ou non d'intégrer ces GT. Des partenaires hors COPIL pourront être conviés à rejoindre ces GT selon la thématique.

2. PRESENTATION DU PNA – HISTORIQUE D’ACTIONS REALISEES

Historique de l’animation du PNA loutre en AuRA

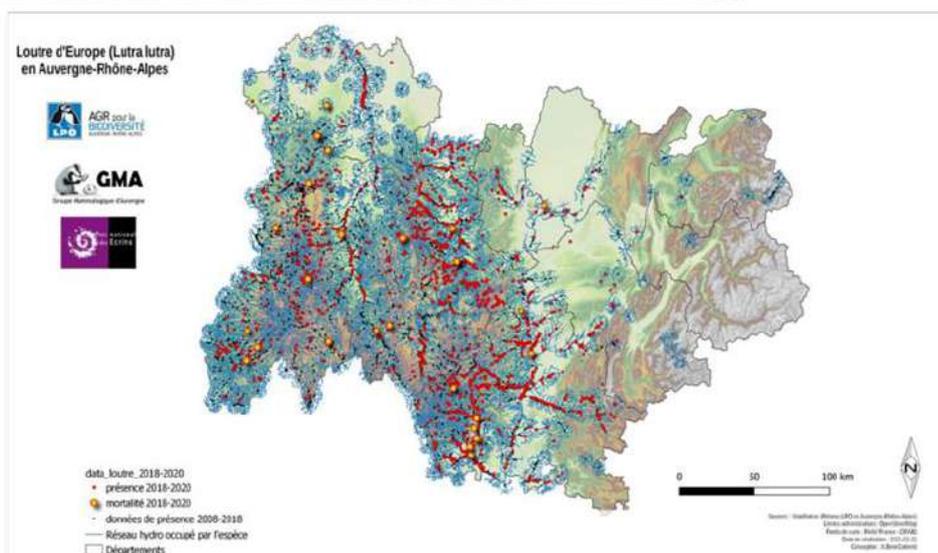


Types d’actions déclinées entre 2011 et 2021 en AuRA dans le cadre du 1^{er} PNA (financement Régions Auvergne et Rhône-Alpes + DREAL)

- Amélioration des connaissances : suivi répartition, étude génétique, régime alimentaire
- Ateliers / formations à destination de divers publics
- Communication : cahier technique
- Animation comité de pilotage
- Suivi de la mise à jour des arrêtés préfectoraux limitant l’usage des pièges létaux

Exemple d’actions déclinées en 2018-19

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d’Europe



Données cartographiques mises à disposition sur <https://data.lpo-aura.org/>

- PNA Loutre : répartition des données
- PNA loutre : mailles de présence
- PNA Loutre : cours d’eau occupés par l’espèce

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

Aménagement d'une structure d'accueil (enclos adapté avec bassin) pour la réhabilitation et l'élevage de Loutre en soin (Panse-Bêtes : centre de sauvegarde faune sauvage en 63). Infrastructure très vite utilisée avec l'arrivée de 2 individus en 2021. (Financement DREAL)

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines

Des expertises ont été mené sur des piscicultures volontaires par S. Raimond. Les rapports d'expertise contiennent des éléments techniques chiffrés devant permettre aux pisciculteurs de se prémunir des dégâts de prédation potentiels. (Financement DREAL)

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux

Le GMA a réalisé une synthèse des retours d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydroélectriques dans le Massif Central. (Financement DREAL)

Ce sont 6 rapports d'études qui ont été compilés et ont permis la création de fiches standardisée pour 55 ouvrages.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser

Les derniers ateliers/formations ont eu lieu en 2018-19 en Rhône-Alpes (financement Région).

Lors des sessions destinées aux bénévoles l'accent est mis sur la connaissance (prospection, centralisation des données). 78 participants.

Lors des sessions destinées aux professionnels l'accents est mis sur la réglementation. 69 participants (collectivités + OFB essentiellement).

Actions menées dans le cadre de l'animation du PRA 2018-2019

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

Tous les ans l'ensemble des Arrêtés Préfectoraux (AP) relatifs à la réglementation de l'usage de certains pièges en zone de présence Loutre, sont récupérés.

→ Les DDT incitent les co-animateurs à les solliciter en direct pour récupérer les AP.

Une des priorités pour les co-animateur sera de veiller à la remontée de données et l'actualisation des inventaires permettant la réalisation de ces AP. Notamment utilisée pour établir la liste des communes ou linéaires de cours d'eau concernés.

Actions menées en faveur de la Loutre hors financement PNA

D'autres études et inventaires permettent d'alimenter le PNA et la conservation de l'espèce sans pour autant être à l'initiative des opérateurs ou soumis à des financements spécifique PNA.

Ex :

- Actualisation des inventaires ZNIEFF
- Contrats Vert et Bleu : Travail sur les points noirs routiers et préconisation d'aménagement d'ouvrages
- Diverses expertises

3. DECLINAISON EN AURA 2022-25

Le nouveau PNA 2019-2028 contient 7 actions

Domaine	Action	Intitulé
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

Ces actions sont détaillées une à une par les animateurs en précisant notamment leur priorité de mise en place à l'échelle régionale.

Toutes ces actions ne sont pas nécessairement déclinables en région Auvergne-Rhône-Alpes et ne montrent pas la même importance en ex-Auvergne et ex-Rhône-Alpes (en lien avec le contexte de colonisation différent).

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

Pistes d'actions :

- Mettre en place des échanges fluides de données entre les partenaires et veiller à la remontée d'informations (SFPEM – INPN).

→ l'OFB signale qu'une remontée d'information est réalisée une fois par an à la SFPEM

- Améliorer les connaissances sur les fronts de colonisation : relevés protocolés et formations (lien Action 6).

- S'assurer du maintien de l'espèce dans les zones d'occupation permanentes : relevés protocolés et opportunistes (lien Action 3 - piégeage...).

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

Pistes d'actions :

- Veiller à la remontée d'informations liées aux cas de mortalités et à l'homogénéisation des informations.

- Faire connaître le réseau de collecte disponible et valoriser les dépouilles de manière standardisée quand cela est possible.

→ Communiquer la liste des lieux de stockage en région et des personnes ou structures disposant des autorisations.

- Lien à faire avec les Centres de soins et les Musées (remontée d'infos, prise en charge des dépouilles...).

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

Pistes d'actions :

- Poursuivre l'identification et la hiérarchisation des points noirs routiers (lien Action 4).
- Porter à connaissance la nécessité de prise en compte et les possibilités d'aménagements en faveur de la Loutre.
- Suivre et harmoniser les arrêtés préfectoraux "piégeage".
- Participer à la rédaction d'un protocole national de cadrage de la procédure de relâcher des individus issus des centres de sauvegarde faune sauvage.
→ *Echanger avec l'union nationale des Centres de Soins à ce propos.*

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

Pistes d'actions :

- Identifier et hiérarchiser les ruptures de continuité écologique (lien Action 3) à Outils CVB, autres ...
- Former les acteurs concernés, à la prise en compte de la Loutre afin d'être plus pro actif dans les projets de travaux et d'aménagements (lien Actions 3 et 6).
→ *Public visé : service de l'état qui instruit des dossiers (ils font remonter un besoin de formation).*
→ *Acteurs pressentis : DREAL, DDT, DIR, Conseil Départementaux, Services routiers, Police de l'eau, OFB.*
→ *Cette action de formation est jugée comme prioritaire à mettre en place en 2022.*

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

Pistes d'actions :

- Réaliser un retour d'expérience sur les aménagements réalisés (coût, bénéfices, ...).
- Mettre en place et animer un groupe de travail.
→ *la SFPEM précise que cette action va faire l'objet d'un financement national*

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

Pistes d'actions :

- Diffuser les outils techniques existants auprès des différents acteurs (Financé dans le cadre de l'animation du PNA).

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

- Animer la déclinaison régionale (Financé dans le cadre de l'animation du PNA).

2 groupes de travail technique sont proposés aux membres du COPIL :

- Continuité écologique (Actions 3 et 4) : franchissement des ouvrages en rivière et mortalité routière
- Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles (action 5)

La participation est ouverte à tous les membres du COPIL. L'inscription à ces groupes de travail se fait en informant simplement les animateurs par mail. D'autres partenaires hors COPIL pourront être sollicités pour intégrer à titre d'expert ces groupes de travail. Ces groupes de travail seront mis en place dans le courant 2022.

Financements du PNA

- Il n'existe pas de budget dédié à la mise en œuvre de actions du PNA venant du Ministère
- La DREAL dispose néanmoins d'un budget permettant de financer en partie les actions des PNA
- Il est aussi possible de trouver d'autres types de financements hors PNA auprès des collectivités ou via des appels à projets.

→ Les co-animateurs peuvent vous conseiller sur la priorisation d'action à mener ou sur le montage des projets.

→ Le CD43 rappelle qu'il y a des enveloppe disponible pour les espèces PNA dans le cadre des ENS.

Intervention de Laurent Longchambon – Centre de sauvegarde Panse-Bêtes (63)

- Panse-Bêtes est un outil de médiation à travers la communication sur des aspects de cohabitation qu'ils peuvent faire auprès du Grand public.
- L'élevage et le soin de Loutre recueille à un coût important.
- Le centre de sauvegarde permet de créer des liens avec d'autres structures et pourra servir de support pédagogique : acceptabilité par notre société d'un prédateur comme la Loutre.
- Les animaux relâchés pourraient être équipé de balise GPS afin de permettre leurs suivis et ainsi mieux connaître les capacités de dispersion et l'usage réel que fait l'espèce des corridors biologiques. Et pourra permettre de mieux évaluer les capacités de retour à la vie sauvage des individus soignés.

DDT-01 : APHN Rivière Ain en projet dans le cadre de la Stratégie Aire Protégées

Proposition d'action à mettre en place en 2022 :

- **Formations à destination des professionnels : sur plusieurs dates et sites de la Région en automne/hiver 2022-23**
- **Assistance technique pour les piscicultures soumises à déprédations**

Merci à tous les participants de ce COPIL !

Annexe 16 : CR du COPIL régional du PNA Loure en Bourgogne – Franche Comté



Plan Régional d'Actions en faveur de la Loure d'Europe

Comité de pilotage régional

Compte-rendu

Date de la réunion : 7 mai 2021

Heures de la réunion : 10h-12h

Lieu : visioconférence

Rédacteur du compte-rendu : Ondine Dupuis

Participants : Fabrice Alric (CD 58), Peggy Barre (DDT 21), David Boshart (DDT 58), Emmanuel Chapoulie (DDT 25), Fabienne De Cuyper (CD 89), Céline Delarche-Verguet (DDT 21), Ondine Dupuis (LPO BFC), David Guérineau (DREAL BFC), Théo-Paul Hans (CD 39), Marie Masson (SFEPM), Laurane Palanchon (PNR du Haut-Jura), Lionel Perrin (AERMC), Sarah Pierre (DREAL BFC), Laura Servelle (DDT 25), Daniel Sirugue (PNR du Morvan), Jean-Noël Thomas (CD 21)

Ordre du jour :

- 1/ Présentation globale du PRA, de ses enjeux et objectifs
- 2/ Présentation des différentes actions
- 3/ Recueil des observations et remarques, échanges sur les actions et l'implication des structures dans les actions

Compte-rendu des échanges

- 1/ (Cf diaporama)

Un deuxième Plan National d'Actions en faveur de la Loure a été rédigé pour la période 2019-2028. Il est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par la SFEPM.

Il comporte 7 grandes actions regroupées autour des thématiques de connaissance, suivi, conservation et communication.

Dans ce cadre, les régions ont été invitées à décliner le plan pour adapter les actions aux enjeux locaux.

C'est à ce titre qu'un travail de rédaction a été conduit conjointement par la SHNA et la LPO BFC. La version projet du PRA Loure pour la région BFC est présentée ce jour aux participants pour que chacun puisse s'approprier le document et pour recueillir les observations.

2 et 3/ (Cf diaporama)

Les actions sont passées en revue.

Action 1 - Suivi de la recolonisation et de la répartition de la loutre

La DDT 25 se demande si l'état de connaissance de la Loutre en Franche-Comté relève d'une simple compilation des données ou d'un travail de recherche de sa présence.

La LPO BFC précise que l'état des connaissances relève d'une compilation des données disponibles dans la base de données de la LPO BFC, provenant d'observations opportunistes.

Action 2 – Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco toxicologique des populations, valoriser les spécimens de Loutre d'Europe trouvées mortes

Le CD 58 se demande comment s'organise la collecte des cadavres.

La SHNA indique que l'organisation est à construire pour cette action : l'objectif est de construire un réseau de personnes relais sur le territoire pour récupérer les cadavres ou prélèvements dans le cadre du protocole sfepm. Ce réseau pourra être constitué de différents acteurs : les services routes des CD, les bénévoles des associations, les services de l'Etat comme l'OFB, etc. Pour le moment 1 seul cas de mortalité routière en Bourgogne, le cadavre ayant été récupéré par la FDC 58.

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) demande si RFF (Réseau Ferré de France) a été contacté et si c'est un acteur visé pour le réseau de collecte des cadavres ou prélèvements.

La SHNA indique qu'il y a des liens avec RFF mais pas pour la loutre, pour les chauves-souris au sujet de problématiques au niveau des ponts ou d'ouvrages réseau ferré. Lors d'échanges sur ce volet chiroptères, le sujet de la loutre a été abordé ; pas sur la thématique de la collecte des cadavres mais plutôt sur la mise en place d'aménagements type banquettes au niveau des ponts. RFF pourrait être intégré dans cette action sur la thématique collision.

L'agence de l'eau appuie sur le fait qu'il semble intéressant de les contacter car ils sont en réflexion sur ces sujets, les enjeux biodiversité étant dans les préoccupations actuelles, notamment concernant des études pré-opérationnelles pour préparer les actions futures.

Action 3 – Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

Fabienne De Cuyper (CD89) demande s'il est possible d'avoir les résultats de la hiérarchisation des 24 ouvrages les plus problématiques en Bourgogne.

La SHNA indique que la hiérarchisation des ouvrages en Bourgogne en fonction du risque de mortalité pour la Loutre sera présentée dans un document expliquant cette problématique et les enjeux pour la loutre avec notamment la localisation précise des ouvrages considérés comme à risque très fort par département, leurs caractéristiques et les aménagements possible pour chacun d'entre eux. Ce document sera envoyé à chaque département bourguignon en 2021. Cette action est prioritaire dans les départements avec présence de la Loutre et sur les fronts de recolonisation (zone tampon autour de la zone de présence), donc elle concerne les départements bourguignons pour le moment.

La SHNA ajoute que les diagnostics des ouvrages pour leur hiérarchisation en fonction du niveau de risque de collision routière se poursuit en Bourgogne, plus particulièrement sur le bassin de la Grosne avec le soutien financier de l'AERMC et sur le bassin de la Seine avec le soutien financier de l'AESN.

La DREAL BFC questionne sur la nature des produits entraînant des empoisonnements.

Les produits concernés sont les produits utilisés pour les campagnes contre les rongeurs. L'autorisation de la mise sur le marché de la bromadiolone n'a pas été renouvelée, les détenteurs de ce produit ont un délai d'1 an pour écouler le produit.

Sur le volet du piégeage, la SHNA ajoute que pendant les réunions de formation et d'organisation des campagnes de contrôle des populations de Ragondin coordonnée par la FREDON, il a été proposé de prévoir de communiquer auprès des piégeurs sur les problématiques qu'ils peuvent rencontrer sur la Loutre, le Castor et le Ragondin. Pour le moment, il y a peu de communication, la FREDON, lors des sessions de formation en Bourgogne aborde la thématique loutre mais pas de façon approfondie donc il serait intéressant de développer le volet loutre avec ce type d'organismes et autres pour les formations piégeage. Pour le moment, un travail sur les arrêtés préfectoraux interdisant les pièges tuants sur les communes de présence du Castor et de la Loutre est fait par les DDTs en lien avec l'OFB et les associations (SHNA, LPO BFC) pour les remontées d'informations dans chaque département.

Le Pnr du Morvan insiste sur le fait qu'il est important de prévoir des actions de communication à destination des usagers que sont les piégeurs.

La question de la mise en place des formations des agents en charge de l'entretien des routes/autoroutes a été soulevée.

La SHNA indique qu'un premier travail avec le CD 21 est en cours concernant les collisions de mammifères dont la Loutre sur les routes. Travail qui sera lancé également avec le CD 89 en

2021. Cela va se développer dans l'avenir. Partenariats envisagés en Bourgogne avec tous les CD pour prendre en charge et installer des banquettes à loutre avec les collectivités.

Des contacts ont eu lieu en fin d'année 2020 avec les services routes du Conseil Départemental de l'Yonne pour l'organisation d'une formation « ouvrage et biodiversité » mais pour la mise en place plus concrète, des contacts seront pris dans l'année 2021.

Action 4 – Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

Le CD 21 se demande s'il existe des liens avec les syndicats de rivière pour l'amélioration du potentiel d'accueil des milieux, un travail sur les corridors afin de favoriser l'avancée de la Loutre.

La SHNA indique qu'ils travaillent avec les syndicats de rivière animateurs de contrats de rivière ou territoriaux pour de l'expertise au niveau des travaux de continuité écologique ou de mise en défens. Il s'agit d'un accompagnement des syndicats avec apport d'éléments d'expertise faune pour ces travaux que ces derniers réalisent.

Action 5 – Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités aquacoles

La DDT 25 s'interroge sur le lien Ecrevisses à pattes blanches/Loutre : l'arrivée de la loutre dans les secteurs de présence des populations très relictuelles d'Ecrevisses à pattes blanches pourrait-elle poser un problème pour la conservation de l'Ecrevisse à pattes blanches, d'autant plus dans un contexte de déficit alimentaire avec par exemple sur la Loue des problèmes d'équilibre qui se traduisent par des fortes baisses de biomasse notamment des salmonidés. Elle demande s'il y a du recul sur ce sujet en Bourgogne ou plus largement ?

La SHNA indique que cela n'a pas été observé en Bourgogne, car difficile à suivre. Pour les Ecrevisses allochtones, plutôt positif car la Loutre en profite. Sur certains ruisseaux de Bourgogne, la situation de l'Ecrevisse à pattes blanches est aussi précaire. On a connaissance de ruisseau à Ecrevisse à pattes blanches où la présence de la loutre est connue. Par contre on ne sait pas, même si c'est probable, si la Loutre s'en nourrit et quel impact elle a sur les populations d'écrevisses par rapport aux autres facteurs limitants pour cette espèce.

La Sfepm indique qu'au national, pas d'exemples non plus à première vue.

Une piste a été formulée par la DREAL BFC concernant la protection des piscicultures : beaucoup de piscicultures relèvent du régime des ICPE, les installations classées. Les services de la DREAL pourraient prescrire par arrêté complémentaires des mesures en faveur de la loutre, concernant la protection des piscicultures.

Action 6 – Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public

Le CD 58 demande des précisions sur l'opération des Havres de paix.

La Sfepm explique que l'opération « Havre de paix » est une opération dans laquelle un propriétaire de terrain en bord de cours d'eau signe une convention où il s'engage à gérer le milieu favorablement pour encourager l'installation de la Loutre ou favoriser sa présence si elle est déjà là.

La SHNA précise que le propriétaire s'engage également à ne pas détruire la majeure partie des habitats favorables, de ne pas utiliser de produits chimiques sur son terrain, etc.. Différentes recommandations sont données pour la gestion du terrain en faveur de l'espèce.

Généralement, ce sont des propriétaires privés et communes qui ont signés des Havres de paix, mais les collectivités peuvent également signer ce type de convention. Avant la signature, une visite du terrain est organisée pour vérifier que le terrain est propice à la mise en place d'un havre de paix, c'est-à-dire entre autres dans la zone de présence de l'espèce ou à proximité sur les fronts de recolonisation.

La localisation des havres de paix est disponible à la consultation sur l'application de la sfepm

ici :

<https://lizmap.sfepm.org/index.php/view/map/?repository=havres&project=havres>

Echanges globaux

La DDT 25 s'interroge sur la stratégie qui va être mise en place en Franche-Comté pour faire un « état 0 » de la présence de la Loutre, qui semble important sur ces espèces à bas bruit, afin de savoir où on en est. Cela semble important pour la mise en place d'une démarche de sensibilisation par la suite.

La LPO BFC indique que la stratégie en Franche-Comté est bien de mettre en place en priorité une veille sur l'espèce en structurant et en mobilisant un réseau d'observateurs bénévoles. Il s'agira également d'informer et de mobiliser les acteurs travaillant en lien avec l'habitat de la Loutre tels que les opérateurs Natura 2000, les syndicats de rivière, etc.. Cette veille sera à mettre en place en particulier sur les cours d'eau considérés comme portes d'entrée probables de la Loutre, et dans les secteurs où des observations ont été faites (celle validée il y a quelques années et les observations suspicieuses qui n'ont pas pu être vérifiées). Cette veille permettra de suivre le retour de la Loutre, et de prévoir par la suite et en anticipation, les actions de sensibilisation des acteurs du territoire et du grand public à mettre en oeuvre. La réflexion sur la stratégie de favoriser la cohabitation entre l'espèce et les activités aquacoles sera à prévoir par la suite (sous réserve de financements).

La SHNA ajoute que l'expérience faite en Bourgogne montre que la Loutre a une dynamique de recolonisation plus importante que le Castor. C'est une espèce beaucoup plus discrète qui entraîne moins de conflits avec les activités humaines, et donc moins de problèmes en terme

d'acceptation de l'espèce. En Bourgogne, le problème de cohabitation avec les activités piscicoles a été anticipé, mais il n'y avait pas encore vraiment de problématique.

Le PNR du Morvan propose que soit présenté le PRA Loutre BFC dans un prochain numéro de la revue Bourgogne-Franche-Comté Nature.

Il a été proposé de rajouter VNF dans la liste des partenaires.

La question des financements a été abordée :

Les politiques de PRA reposent sur des politiques de co-financement. L'Etat peut financer l'animation du PRA et occasionnellement certaines actions bien ciblées mais pour la mise en place des actions en général elle doit se baser sur de la recherche de co-financements.

Le CD 21 et CD 89 soutiennent le PRA Loutre en finançant les actions identifiées.

L'agence de l'eau (AERMC) indique qu'elle peut financer dans le cadre des appels à projets Biodiversité des actions pré-opérationnelles et opérationnelles, restauration de milieux, de corridors écologiques.

Les principaux interlocuteurs pour la réalisation des actions sont les deux structures animatrices du plan SHNA et LPO BFC, qu'il faut donc contacter en cas de besoin. Pour des besoins de financements et co-financements, les deux structures feront remonter les besoins à la DREAL BFC coordinatrice.

Annexe 17 : CR du COPIL régional du PNA Loure en Centre-Val de Loire



Compte-rendu Comité de Pilotage Plan Régional d'Actions en faveur de la Loure d'Europe Région Centre-Val de Loire

26/04/21

Le second PNA en faveur de la Loure d'Europe a débuté en 2019 pour une période de 10 ans. Le PNA est toujours animé par la SFPEM et coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un plan visant à assurer la conservation à long terme de l'espèce. [Lien vers le PNA.](#)

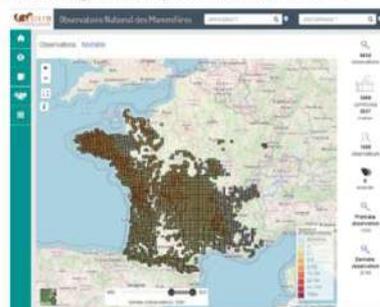
Le PNA se décline en 7 grandes actions autour de la connaissance de l'espèce, de la protection et de la gestion conservatoire de l'espèce, ainsi que de la communication et l'animation.

En région Centre-Val de Loire, l'ensemble des actions du plan national est décliné, sans document dédié. L'animation est assurée par l'OFB et la DREAL.

Sont présentées ci-après les différentes actualités nationales et régionales par actions du PNA :

Action 1 :

-Niveau national: L'action 1 qui vise le suivi de la recolonisation et de la répartition de l'espèce en France est l'action phare du PNA. Afin de renforcer cette action, une cartographie interactive est désormais disponible sur le site de l'Observatoire National des Mammifères (ONM). Un « module Loure » a été intégré et permet de visualiser les données protocolées et opportunistes à l'échelle nationale par maille 10x10km.



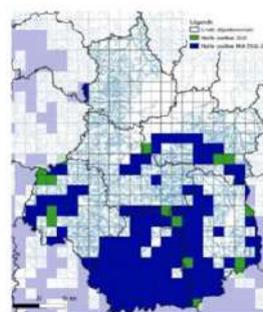
Les dernières données intégrées datent du bilan du premier PNA, à savoir 2016. Une actualisation des données est en cours pour mettre à jour la carte de répartition nationale de l'espèce. Une proposition de convention avec les associations a été établie par la SFPEM pour pouvoir contribuer à cette actualisation. Les données SINP seront également mobilisées pour actualiser cet outil.

Concernant le suivi de la recolonisation de l'espèce et afin de répondre à la typicité du suivi en zone de recolonisation, un stage de niveau Master à la SFPEM va permettre de dresser un état des lieux des protocoles existants dans les différentes régions concernées et viser à élaborer un protocole spécifique pour le suivi en zone de recolonisation.

-Niveau régional : Le suivi de l'espèce en région a permis en 2020 de collecter une soixantaine de données de présence à l'échelle de la région, principalement des épreintes mais aussi quelques observations visuelles d'individus. On note ainsi 15 mailles supplémentaires qu'en 2019 avec une donnée de présence.

Les différentes données centralisées sont intégrées de la plateforme régionale GéoNature dans le SINP directement.

Concernant la transmission des données dans l'ONM, chaque structure en possession de données Loure est invitée à se rapprocher de la



SFEPM pour établir les modalités de transmission de données directement, ou à continuer de transmettre ces données sur la plateforme régionale pour alimentation du SINP, dont un export sera réalisé pour actualiser la cartographie Loutre de l'ONM.

Pour 2021, en attendant l'actualisation de la cartographie Loutre sur l'ONM, est proposé de cibler les secteurs de prospections en utilisant la cartographie interactive disponible sur [ce lien](#), et qui permet de visualiser les mailles avec présence depuis 2016 et les mailles à prospecter (mailles continues aux mailles de présence). Chaque structure participant à l'acquisition de données sur la Loutre est ainsi invitée à se rapprocher des services départementaux de l'OFB pour se répartir les prospections sur le territoire.

Concernant le protocole d'acquisition de données, il est rappelé qu'en attendant le nouveau protocole en zone de recolonisation, le protocole standard de l'UICN reste en vigueur et doit être appliqué pour permettre une remontée de donnée de présence et d'absence. [Lien vers le protocole du PNA.](#)

Action 2 :

-Niveau national : concernant le recensement des cas de mortalité, la priorité pour 2021 est de finaliser le protocole de stockage des échantillons génétiques avec le MNHN. Les échantillons seront ensuite analysés par Johan Michaux et Lise-Marie Pigneur de l'université de Liège.

Les différentes données de mortalité sont également recensées dans l'ONM avec une localisation précise, notamment pour permettre l'identification d'éventuels points noirs de collision.

Sous réserve de l'obtention d'une subvention, des kits de prélèvements seront constitués par la SFEPM pour être redistribués aux associations qui en feront la demande, à condition de demander au préalable les autorisations administratives nécessaires (dérogations au titre des espèces protégées). Les personnes intéressées doivent contacter Marie Masson.

-Niveau régional : aucune mortalité de Loutre n'a été communiquée au niveau de la région depuis avril 2019 dans l'Indre, commune de Brion.

Action 3 :

-Niveau national : Sur la réduction de la mortalité d'origine anthropique, un guide sur la faune et les infrastructures est disponible sur le site du CEREMA <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/permets/faune-franchir-infrastructures-lineaires-transport>

Concernant l'accueil des loutres retrouvées blessées, des mécénats en cours vont permettre de financer certains centres de soins. Un centre de soin est en cours de création dans le département du Cher (Hôpital Faune Sauvage Centre).

Un groupe de travail sera organisé avec la DREAL Nouvelle Aquitaine pour la rédaction d'un document de cadrage du relâcher de loutres issues de sauvetage.

-Niveau régional : plusieurs ouvrages routiers ont été analysés sur la région dans les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher par la SEPANT, Anepe-Caudalis et SNE. Une faible proportion présente un risque « fort » à « très fort ». Parmi eux, sur le Beuvron, le pont de Cellettes dans le Loir-et-Cher qui présentait un risque fort a été aménagé via un encorbellement au début du

mois de mai 2021. Son efficacité est désormais suivie par Sologne Nature Environnement pendant un an par piégeage photographique. Un second aménagement est prévu en 2022 sur un ouvrage du Cosson. Plus d'information [ici](#).

Concernant les arrêtés préfectoraux de limitation du piégeage de catégorie 2, les différents départements de la région ont des arrêtés en cours.

Pour rappel, toute récolte d'échantillon ou de cadavre de l'espèce nécessite une autorisation nominative au titre des espèces protégées, délivrée par le ministère en charge de l'environnement, par l'intermédiaire de la DREAL ou des DDT. A ce jour, 3 personnes en plus des agents de l'OFB sont habilités à récupérer des échantillons et/ou cadavres dans le cadre des études existantes.

Action 4 :

-Niveau national : à propos de l'amélioration du potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre, une journée technique a eu lieu en Auvergne Rhône Alpes et a permis d'échanger concrètement sur les mesures du guide proposé par le PNA avec certains gestionnaires, comme des syndicats de rivières. Ce type de journée technique a été très bien accueilli et à vocation à être démultiplié.

Concernant cette action, deux projets Life transfrontaliers (Nord-est et alpes) sont en réflexion et vont permettre d'approfondir le sujet.

-Niveau régional : L'organisation d'une journée technique sur la présence des mammifères semi-aquatiques et la gestion des milieux aquatiques sera proposée dans le cadre des réseaux existants de techniciens de rivière au niveau de la région.

Un projet de Havre de Paix pourrait voir le jour cette année sur une commune en lien avec SNE. L'installation de catiches artificielles et un chantier contre des Espèces Exotiques Envahissantes y serait mené également.

Action 5 :

-Niveau national : afin de favoriser la cohabitation avec l'activité piscicole, est toujours pointé le manque de financements. La recherche de ces financements est toujours en cours.

De plus, des retours d'expériences sont nécessaires sur les mesures déjà mises en œuvre.

La piste du FEAMP est à nouveau envisagée. A voir si et sous quelles conditions les dossiers en faveur de la loutre pourraient être pris en compte dans la nouvelle version.

-Niveau régional : la cohabitation de l'activité piscicole et de la Loutre dans la région ne semble pas poser de souci particulier pour le moment. Des réunions d'informations pourront être organisées le cas échéant et éventuellement une journée technique en lien avec la SFPEM sous réserve de financements.

Est souligné l'intérêt de sensibiliser les pisciculteurs dès la création de la pisciculture par l'administration en joignant aux démarches administratives de création un support de sensibilisation à la présence de l'espèce le cas échéant.

Action 6 : Concernant les actions de communication et de sensibilisation, la SFEPM produit un bulletin d'information sur la Loutre, « l'Echo du PNA ». Le prochain numéro est prévu pour l'été 2021. Un appel à contribution est lancé.

Action 7 : sur la dernière action du PNA, l'animation du PNA perdure avec la participation à différents événements sur l'espèce. Dernier en date, le séminaire Loutre UICN où différentes études ont été présentées à l'échelle européenne notamment le développement d'un outil photographique pour identifier les individus sur empreintes. Si vous souhaitez participer, il est possible de remonter des photographies d'empreintes pour abonder la banque de données, à conditions que les empreintes soient attribuables à un individu au préalable bien identifié (sexe, âge, taille, poids etc).